Euralens
Au cœur d'une nouvelle métropole

Cahier du label — 2016

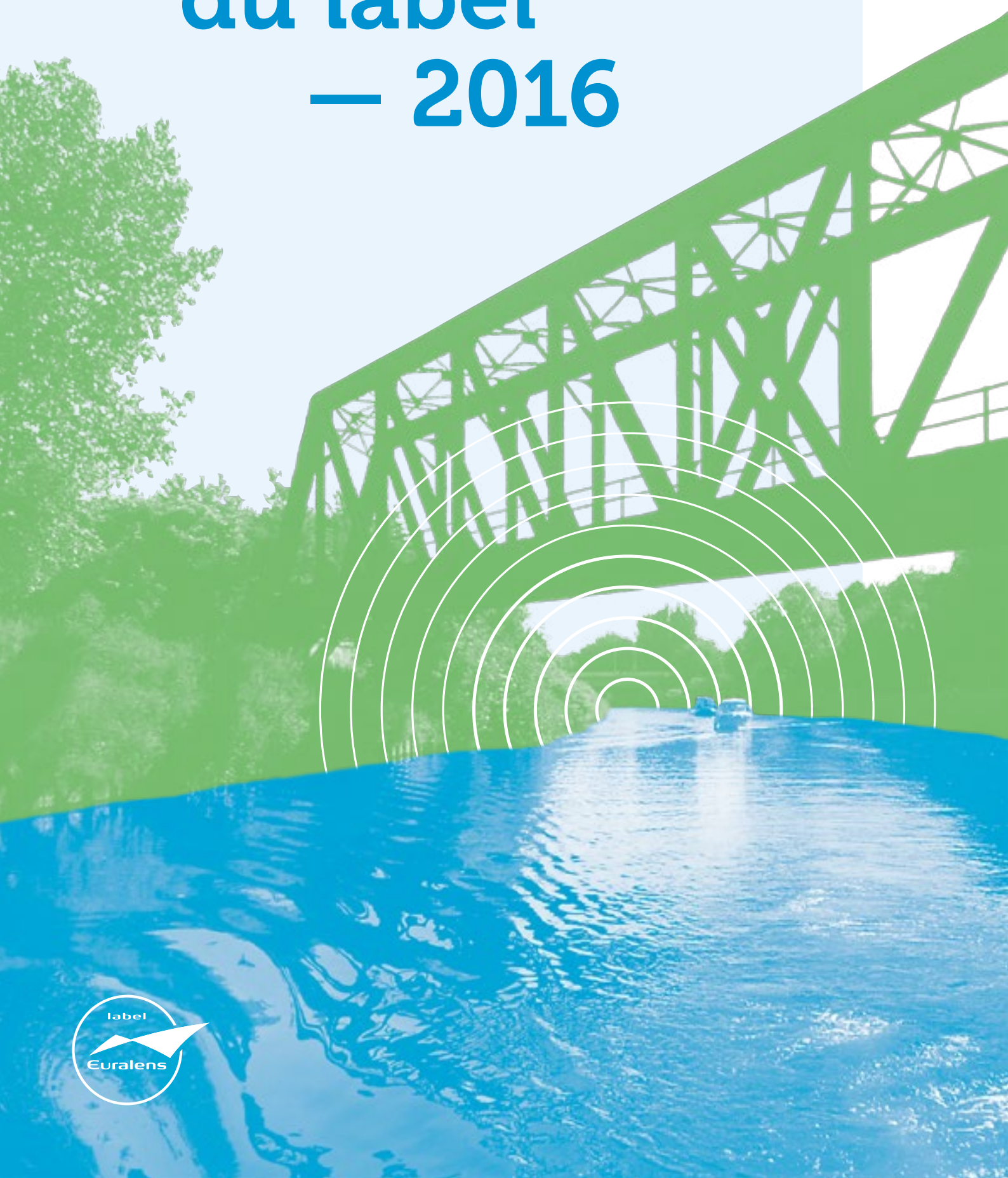

label Euralens

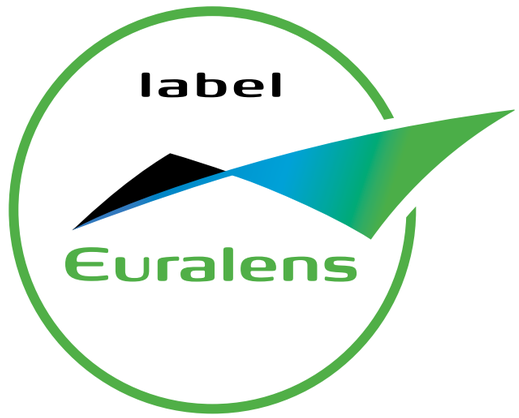

PUBLICATION ANNUELLE D'EURALENS

ADRESSE :
Euralens
Maison syndicale des mineurs
30-32 rue Casimir Beugnet
62 300 LENS

03 21 20 50 44
contact@euralens.org
www.euralens.org

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Bernard MASSET

RESPONSABLE DE LA RÉDACTION :
Élodie SÉNÉCHAL

RÉDACTION :
Benoît BROCQ, Jean-François GINTZBURGER, Gilles HUCHETTE, Leïla LAOUFI, Erwan RONCIN, Élodie SÉNÉCHAL, Jean-Louis SUBILEAU

IMPRESSION : Reprocolor Lens
Tirage à 2 000 exemplaires (avril 2017)

REMERCIEMENTS :
Merci aux porteurs de projets labellisés et à celles et ceux qui ont permis la publication de ce Cahier du label 2016, en particulier Dylan WERWINSKI, Jean-Michel ANDRÉ, Laurent BOUVIER, Sébastien JARRY, Laurent LAMACZ, Benjamin SMITH, La Croix du Nord, La Voix du Nord, le Nouvel Économiste, ainsi que la Fondation d'Auteuil, le Pôle métropolitain de l'Artois et la Mission Bassin Minier.

PHOTOS DE COUVERTURE :
Canal de la Souchez à Courrières. © Euralens
Parc des îles à Drocourt. © Laurent Bouvier (4e de couverture)

conception graphique : V O I D · agencevoid.fr

Éditorial

Cette édition 2016 des Cahiers du label Euralens vous présente la nouvelle promotion des projets qui ont reçu cette appellation de qualité, au terme d'une exigeante et rigoureuse sélection. Cette marque est synonyme de reconnaissance. Elle conforte les lauréats dans leur démarche. Elle les investit comme moteurs du développement de notre territoire. 10 nouveaux projets s'ajoutent aux 42 projets déjà labellisés les années précédentes. Un signe de belle vitalité !

Marie Lavandier, directrice du Louvre-Lens, et Sylvain Robert, président d'Euralens.
© Ville de Lens
Photo Laurent Lamacz

Galerie du temps du Louvre-Lens. © Euralens

Dans cette sélection de projets se retrouvent notre histoire et nos valeurs : innovation, développement durable, formation, économie sociale et solidaire, culture. Santé également, avec le nouveau Centre hospitalier de Lens, conçu dans le respect des dernières normes techniques et environnementales. Cet équipement structurant sera doté de plateaux techniques les plus performants. Ainsi les habitants du territoire bénéficieront, en toute proximité, de soins de haute qualité.

Cette démarche de projets et d'exigence, l'association Euralens l'a initiée dès 2009 avant même l'ouverture du musée du Louvre à Lens. Daniel Percheron, mon prédécesseur, en est le promoteur.

C'est lui qui a favorisé la venue de cet équipement culturel prestigieux dont le nom est connu et célèbre dans le monde entier. C'est encore lui qui a saisi cette opportunité historique pour engager une démarche de projets et faire d'Euralens un vaste Forum capable de réunir, d'agréger et de favoriser le dialogue entre toutes les forces ici largement mobilisées. Ainsi Euralens est aujourd'hui une Agora qui impulse une véritable dynamique inédite et originale.

En mars 2016 j'ai accepté avec enthousiasme d'être le nouveau président d'Euralens parce que l'élan donné à notre territoire doit encore s'accentuer. C'est une tâche à laquelle je me consacre également à la Mairie de Lens et à la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin.

Avec Euralens les lignes bougent. Un nouvel avenir se dessine dans une action placée résolument au service de l'économie et de l'emploi. **De nouvelles activités liées au tourisme, au développement durable, au numérique émergent, façonnant jour après jour une nouvelle image.**

Cette mutation a des conséquences visibles. Des investisseurs venus de l'extérieur s'intéressent à cette transformation. Ainsi un complexe hôtelier de standing, construit en face du Louvre, accueillera bientôt ses premiers clients. Des programmes immobiliers se multiplient. L'investissement public n'est pas en reste, loin s'en faut, avec plus d'un milliard et demi d'euros dédiés à nos agglomérations en 10 ans.

Cette évolution est également remarquable dans le domaine de la gouvernance territoriale. La création du Pôle métropolitain de l'Artois qui fédère les trois agglomérations du Bassin minier du Pas-de-Calais permet de penser « aménagement et développement » avec une force de frappe démographique de 650 000 habitants. Si nous le voulons, si nous comprenons toutes les opportunités et les bénéfices que nous pouvons en tirer, nous pouvons demain jouer dans la cour des plus importantes agglomérations hexagonales, au cœur de la grande Région des Hauts-de-France.

Beaucoup de choses ont bougé. Les mentalités évoluent. Certains préjugés, certains a priori disparaissent. Pourtant, cette mutation n'est pas encore suffisamment perçue. Il faut sans cesse en faire la démonstration. En 2019, la démarche Euralens aura été engagée depuis 10 ans. **À l'échelle de l'aménagement du territoire, une décennie est un laps de temps minimum et nécessaire pour établir une première mesure du travail accompli.**

Cette étape, il faut la mettre à profit pour faire mieux connaître notre nouveau visage, chez nous et ailleurs. Expliquer comment nous nous mobilisons, comment nous transformons au quotidien l'archipel noir en Archipel vert, sans rien renier de nos racines et de notre histoire, au contraire, en y puisant l'énergie de notre engagement commun.

Ayons ensemble cette ambition.

C'est le sens de ce rendez-vous de 2019. Festif et populaire, culturel et attractif, il convient de s'y préparer dès à présent avec les idées de tous.

Sylvain Robert, maire de Lens, président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin et président d'Euralens.

52
projets labellisés Euralens depuis 2013

1,5
milliards d'euros d'investissements publics sur 10 ans (2009-2019)

2,4
millions de visiteurs au Louvre-Lens depuis 2012

Panorama sur le Bassin minier depuis Bouvigny Boyeffles. © Laurent Bouvier

Laurent Bouvier

Pour cette édition du Cahier du label, Euralens s'est associé à Laurent Bouvier, photographe amateur et passionné du Bassin minier. Depuis 2013, il met en ligne son travail sur sa page Facebook Le Pays Lensois, qui est suivie par plus de 10 000 personnes. Grands monuments, détails méconnus ou paysages du quotidien, il sait capturer la beauté du territoire et son public ne s'y trompe pas. Chaque nouvelle photo suscite de nombreux commentaires, parfois d'anciens habitants émus de reconnaître un lieu, ou des habitants actuels fiers de voir Lens et ses environs ainsi mis en valeur.

Avec son aimable autorisation, nous publions dans cette édition quelques-unes de ses photos pour illustrer le territoire. Rendez-vous sur sa page pour découvrir d'autres paysages du Bassin minier !

Sommaire

P.10
LE LABEL,
MODE D'EMPLOI

Labels Euralens promotion 2016

P.14
MÉDIATHÈQUE
ESTAMINET

P.16
BLEU GRENAY

P.18
VIVALLEY
CLUSTER SPORT ET BIEN-ÊTRE

P.20
GARAGE SOLIDAIRE
DU BASSIN MINIER

P.22
BOUQUET DE SERVICES
DES LYCÉES PRO
AUX CLUBS D'ENTREPRISES

P.24
ÉCO-PÔLE
GARE DE LIBERCOURT

P.26
NOUVEL HÔPITAL
DE LENS

P.28
BASE TERRITORIALE
VTT-VTC

P.30
AUTRE PART

P.32
POP SCHOOL

Actualités des projets labellisés Euralens

P.36
CULTURE
& TOURISME

P.42
ÉCONOMIE
& FORMATION

P.46
VILLE
ÉCO-RESPONSABLE

P.50
CHAÎNE
DES PARCS

Actualité du territoire

P.56
PÔLE MÉTROPOLITAIN
DE L'ARTOIS

P.60
CONTRAT PARTENARIAL
D'INTÉRÊT NATIONAL
SUR LE BASSIN MINIER

P.62
PÉRIMÈTRE
D'ACTION EURALENS

P.64
LES MISSIONS
D'EURALENS

P.70
LE CERCLE
DE QUALITÉ

P.74
EURALENS 2019

P.76
CARTE DES LABELS
EURALENS 2016

Le label, mode d'emploi

— L'ambition du territoire

Le processus de labellisation animé par Euralens fait émerger et favorise des initiatives dont les qualités environnementales, architecturales, sociales et culturelles contribuent à bâtir l'identité collective d'une métropole durable. En attribuant ce label, Euralens distingue et accompagne des opérations qui se veulent exemplaires et qui contribuent au développement du territoire.

— Des engagements réciproques

Les porteurs de projets labellisés reçoivent les conseils d'équipes techniques dédiées, qui les accompagnent dans la mise en œuvre du projet et dans la promotion des opérations. En retour, ces porteurs de projets s'engagent à respecter une convention signée avec Euralens : *« L'attribution du label n'emporte pas l'obtention d'un financement dédié, versé par l'association Euralens. Le dispositif de labellisation apporte aux projets un accompagnement et, si nécessaire, des compléments en ingénieries, afin qu'ils soient soutenus dans leur qualité et leurs ambitions, rendus opérationnels, davantage reconnus et mis en réseau. Cet accompagnement ne remplace ni l'instruction des financements auxquels le projet peut prétendre, ni les dispositifs existants de définition, d'approbation et de mise en œuvre des projets. »*

— Quels types de projets ?

Les projets labellisés ont trait à différents domaines : la culture, la mise en valeur du patrimoine, le développement économique, la formation et la recherche, le développement touristique, la cohésion sociale et la santé ou encore la promotion du territoire. Ils sont de différentes natures : aménagements publics (urbains et paysagers), entreprises privées, événements, dispositifs collaboratifs…

— Quelles grilles d'analyse ?

Les projets candidats doivent répondre à 7 critères :

1 · la cohérence territoriale d'Euralens et son appropriation par les habitants
2 · l'excellence environnementale
3 · l'excellence architecturale, urbaine et paysagère
4 · le respect et la mise en valeur du patrimoine
5 · l'association des habitants et des acteurs du territoire à la démarche de projet
6 · la contribution au développement économique du territoire
7 · l'apport d'un caractère innovant et exemplaire.

Ces critères sont volontairement ouverts pour permettre à tous types d'initiatives de mettre en valeur leurs spécificités. Sur certaines familles de projets, ces critères ont été affinés grâce à l'organisation de forums thématiques et à la création de cadres de référence.

— Les cadres de référence

Premier des forums thématiques Euralens, la Chaîne des parcs était en 2012 un simple concept. Elle est devenue en 2016 une véritable politique métropolitaine, reprise par les Communautés d'agglomération et le Pôle métropolitain de l'Artois (cf. p.51). En 2013, Euralens a lancé un forum sur les aménagements d'éco-quartiers ou de rénovation de cités minières qui a conduit à la production d'un cadre de référence des « Projets urbains éco-responsables ». La confrontation des projets du territoire avec des références et des expertises extérieures est devenue progressivement la marque de fabrique des forums thématiques Euralens. Cette méthode a été appliquée à de nouveaux sujets d'étude et de réflexion : Économie & Formation en 2014, puis Participation des habitants en 2015 (voir encart p.49). Le dernier forum thématique est celui dédié à la Culture et au Tourisme ; il s'est tenu en 2016 (p.40).

Lauréats du label 2016
© N. Dionet Call

— L'instruction des projets

Après réception du dossier d'intention, l'Équipe d'instruction du label examine la recevabilité de la candidature. Le Comité technique des partenaires se penche sur la faisabilité et l'ingénierie financière du projet. Les experts du Cercle de qualité interviennent pour donner leur avis qui peut préciser et orienter la réflexion sur le projet, sa mise en œuvre et sa gouvernance.

La décision finale appartient à l'Assemblée générale d'Euralens qui opère un classement en trois catégories :

· Catégorie 1 : Le label est attribué. Le projet fait l'objet d'un accompagnement de l'association dans sa réalisation, sa mise en réseau et sa communication.

· Catégorie 2 : Le projet est pris en considération. Ses ambitions et sa qualité sont reconnus, il manque cependant de maturité et doit être approfondi, adapté au regard des critères du label Euralens ou complété sur certains points. Il entre dans la démarche de labellisation.

· Catégorie 3 : Le dossier n'est pas suffisamment abouti et est placé en attente. Le porteur doit préciser et affiner son projet avant de le représenter à l'instruction.

L'ensemble de cette méthode d'instruction a fait l'objet d'une évaluation en 2016, conduite avec l'aide de deux étudiants, Raphaël de Bock et Olivier de Sainte Marie, dans le cadre de leur stage de master. Leurs travaux ont permis de mettre en évidence la bonne appropriation du label par les acteurs du territoire ; la quasi-totalité souhaite le pérenniser. Ils reconnaissent notamment son effet sur la coordination des acteurs qui, grâce au label, se réunissent autour d'un même projet pour le faire advenir. Les principales recommandations pour améliorer le dispositif portent sur une plus grande communication : mieux faire connaître le label, d'abord pour accueillir plus de projets dans la démarche, mais aussi pour mieux faire comprendre aux habitants du territoire la dynamique de développement à l'œuvre. La somme des projets labellisés, réunis sous cette bannière, permet de mesurer l'ampleur de la transformation et sa cohérence. Ces recommandations nourriront la méthode pour la sixième vague de labellisation, ainsi que les suivantes.

— Une communauté d'acteurs

Les porteurs de projets candidats au label ou labellisés et les personnes impliquées dans l'instruction du label forment une véritable communauté d'acteurs. Ils partagent le même engagement pour développer le territoire, même s'ils travaillent dans des structures différentes ou distantes géographiquement. Pour consolider ce collectif, permettre à ses membres de mieux se connaître et de mieux connaître leurs projets respectifs et leur actualité, Euralens a lancé en 2015 les rendez-vous du Club du label Euralens. Chaque réunion du club se tient sur le site d'un projet labellisé, pour un temps d'échange privilégié et un moment convivial, autour de découvertes gastronomiques régionales. Ces rencontres sont aussi l'opportunité de partager des expériences, échanger des bonnes pratiques et pourquoi pas de construire de nouveaux projets en commun.

Présenter une candidature au label Euralens

Toute structure peut soumettre un projet à la condition que la demande de labellisation soit portée par un membre d'Euralens (p.64). La première démarche est de présenter le projet à labelliser dans un courrier officiel de saisine à l'attention du président de l'association.

Monsieur le Président de l'association EURALENS
Maison syndicale des mineurs
30/32 rue Casimir Beugnet
62 300 LENS

Sous réserve de recevabilité de la candidature, le porteur recevra un dossier d'intention à remplir et à nous retourner. Les documents complémentaires et/ou les éléments visuels explicitant la nature du projet seront alors joints à ce dossier.
Pour tous renseignements complémentaires, contactez-nous :
+33 (0)3 21 20 54 48 / contact@euralens.org

Suivez toute l'année l'actualité des projets labellisés Euralens sur euralens.org

Labels Euralens, — promotion 2016

Panorama depuis Notre-Dame de Lorette. © Laurent Bouvier

P.14
MÉDIATHÈQUE ESTAMINET

P.16
BLEU GRENAY

P.18
VIVALLEY CLUSTER SPORT ET BIEN-ÊTRE

P.20
GARAGE SOLIDAIRE DU BASSIN MINIER

P.22
BOUQUET DE SERVICES DES LYCÉES PRO AUX CLUBS D'ENTREPRISES

P.24
ÉCO-PÔLE GARE DE LIBERCOURT

P.26
NOUVEL HÔPITAL DE LENS

P.28
BASE TERRITORIALE VTT-VTC

P.30
AUTRE PART

P.32
POP SCHOOL

Médiathèque estaminet

GRENAY

Faire de la culture un levier de transformation sociale et permettre au plus grand nombre d'accéder à la richesse des œuvres littéraires, voilà la volonté traduite dans la démarche originale de la Médiathèque-estaminet de Grenay. Il fallait imaginer une solution inédite pour que celles et ceux qui n'ont pas l'habitude d'ouvrir un livre ou d'assister à une animation culturelle franchissent le pas.

Intérieur de la Médiathèque-estaminet de Grenay. © Euralens

Jardins de la Médiathèque-estaminet de Grenay. © Euralens

Pour favoriser la fréquentation de la médiathèque, ses concepteurs ont eu l'idée d'y implanter un estaminet, passage obligé pour accéder aux nombreux services mis à disposition en matière de loisirs, culture, jeunesse. Ainsi cet accueil joue le rôle de « couteau suisse » de l'équipement. On y enregistre un livre mais on y diffuse également des images. On y offre des pâtisseries, on y sert de la bière…

UN PROJET INNOVANT

La médiathèque est conçue comme un véritable lieu de vie, carrefour de diversité. Si on trouve les activités classiques d'une médiathèque, on découvre également des espaces d'ateliers de pratiques artistiques ou culinaires. Une salle d'animation modulaire accueille les tout petits. Un jardin invite les usagers à se détendre sur des transats et les enfants à profiter des jeux extérieurs : balançoires, table de ping-pong.

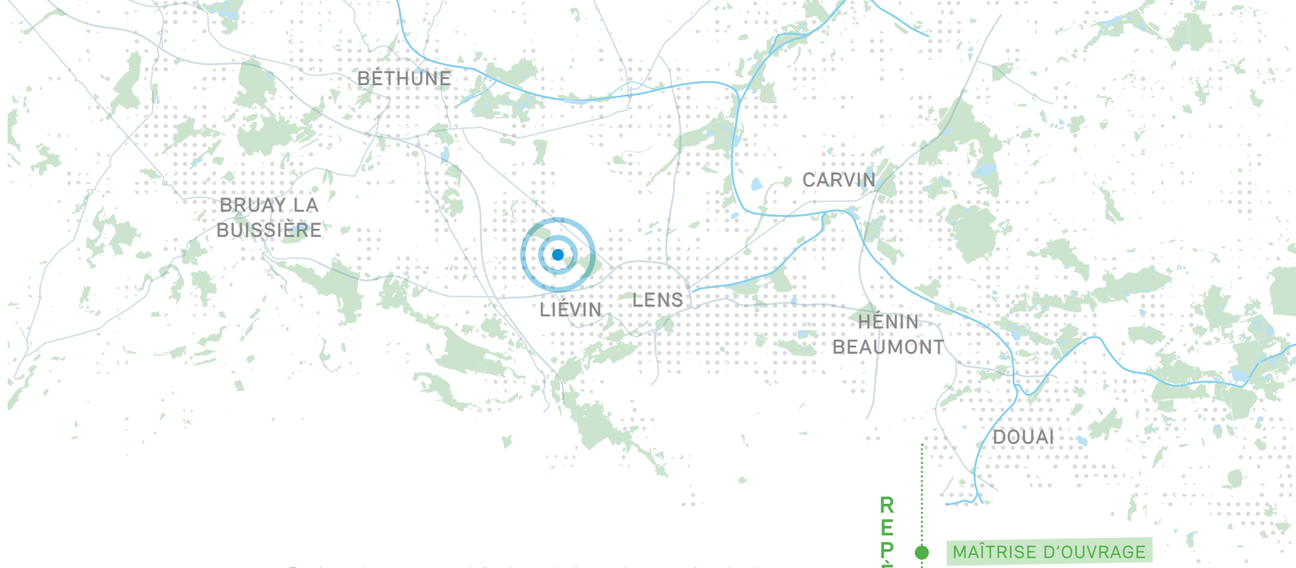

Par beau temps, on peut également pique-niquer en écoutant des musiques provenant des bancs sonores. L'équipement met au service des habitants l'arsenal des nouvelles technologies. La bulle de verre du cyber centre, un espace silencieux, concentre le matériel nécessaire aux recherches scolaires, universitaires et professionnelles.

AU BÉNÉFICE DES HABITANTS

Puisque l'enjeu majeur consistait à faire entrer les habitants dans la médiathèque, ses concepteurs ont imaginé y implanter d'autres services périphériques à ceux de la culture. Les habitants s'y rendent pour inscrire leurs enfants à la cantine ou aux accueils de loisirs pour les assistantes maternelles, passer au bureau de la mission locale pour l'emploi destinée aux 16-25 ans ou encore au bureau d'information jeunesse. Les services de la protection maternelle infantile et les élus municipaux y tiennent leur permanence.

Façade de la Médiathèque-estaminet. © Ville de Grenay

L'EXCELLENCE ARCHITECTURALE ET URBAINE

La Médiathèque-estaminet est édifiée à la convergence des trois cités minières composant la commune. Son édification participe ainsi à la recomposition urbaine de la cité. Elle crée un lien matériel et visuel et elle achève de donner une centralité là où, auparavant, se trouvait un terrain vacant. Installée au centre de gravité de Grenay, la Médiathèque-estaminet contribue à la mise en valeur de cités minières inscrites au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

REPÈRES

MAÎTRISE D'OUVRAGE
Ville de Grenay

MAÎTRISE D'ŒUVRE
R+S Architectures (Isabelle Richard + Frédéric Schœller)

COÛT
4 548 960 € HT

SUPERFICIE DE PARCELLE
4210 m²

SUPERFICIE AU SOL
1323 m²

ATOUTS

Cette médiathèque originale affirme une volonté politique claire qui participe, à sa manière, à la mutation du territoire. Elle entre en parfaite cohérence avec les enjeux de développement social liés à la culture, à l'art et au patrimoine. Elle revêt un caractère exemplaire en matière d'aménagement, par son insertion dans un ensemble urbain et paysager homogène. Cette nouvelle construction renforce l'identité de la ville.

Bleu Grenay

GRENAY

Comment réhabiliter un espace urbain, la place Jean Jaurès à Grenay, tout en réalisant une œuvre d'art ? Comment associer les habitants à la démarche d'une plasticienne, à sa création, afin que les citoyens de la commune s'approprient ce lieu ?

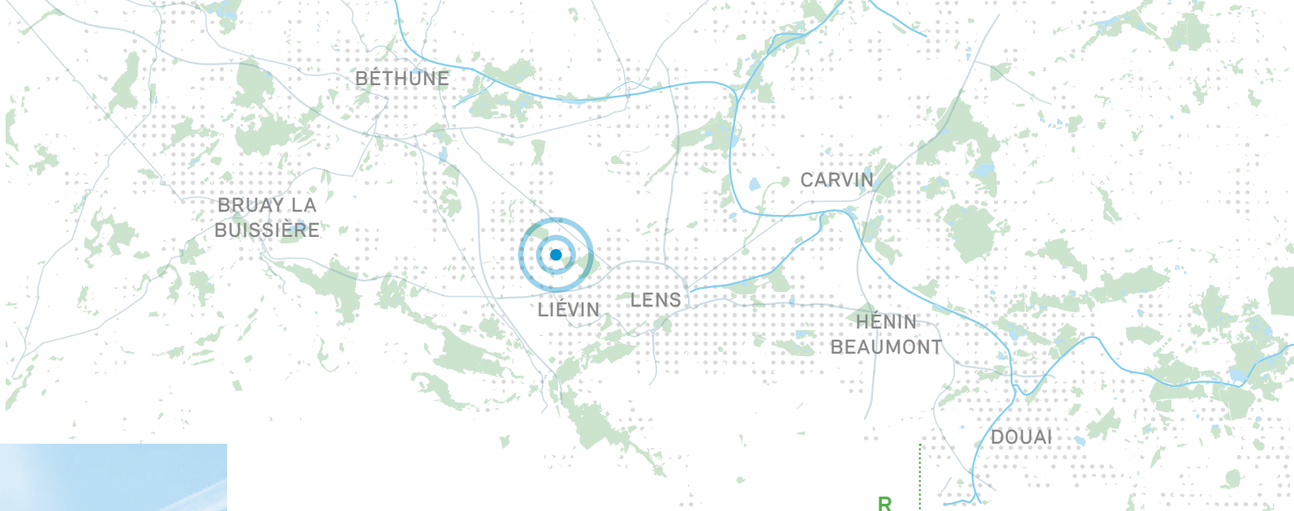

La rénovation de la place de Grenay est d'abord un grand projet de ville partant de l'histoire de la cité, des envies et des habitudes de ses concitoyens. Dans sa forme nouvelle, elle est l'occasion de rassembler ce que les Compagnies minières s'étaient efforcées de séparer, de cloisonner, de diviser. Ce projet nécessitait traduction et interprétation par une artiste : Carmen Perrin.

L'EXCELLENCE ARCHITECTURALE URBAINE

C'est une forme inédite de réhabilitation de l'espace urbain. Bleu Grenay couvre l'ensemble de la place. Ce n'est pas un objet autour duquel on tourne mais un espace urbain dans lequel on vit. Les matériaux et leur disposition articulent différents espaces qui délimitent des bâtiments. Le plateau bleu de 5 500 m² est constitué de 140 000 BrickEnos® de pierre de Soignies. Le recueillement des eaux pluviales est assuré par des caniveaux de pierres bleues.

Place Jean Jaurès à Grenay.
© Euralens

Le plateau destiné au stationnement des véhicules est matérialisé en enrobé grenaillé. La composition des agrégats apporte la stabilité du support en offrant l'aspect visuel du schiste. L'aménagement paysager est assuré par la plantation de pommiers et poiriers à fleurs blanches plantés dans des massifs de prairie fleurie. Le mobilier urbain est composé de tables et de bancs issus de blocs de pierre bleue.

ET L'APPROPRIATION PAR LES HABITANTS

À la fois espace public et œuvre artistique, Bleu Grenay est la traduction d'une volonté politique, celle d'inscrire la culture comme une priorité indispensable pour la mutation, le redressement de la commune. Pour le maire Christian Champiré, l'art contemporain s'inscrit au cœur de la vie de la cité. Il n'est pas l'apanage des villes d'art prestigieuses connues, réputées : *« Bleu Grenay nous rappelle que l'art contemporain n'est ni sacré ni profane mais profondément humain, absolument humaniste »*.

Grenay : la place Jean Jaurès un jour de fête.
© Ville de Grenay

Il s'agit de mettre en œuvre une pratique qui associe les habitants à la réalisation d'une action de réaménagement, qui va devenir une œuvre. Et en effet pour concevoir puis réaliser Bleu Grenay, la plasticienne Carmen Perrin a recueilli la parole des habitants : ceux qui ont connu la mine et la Grande Guerre. Elle les a photographiés, aussi, pour mieux s'inspirer de la vie quotidienne.

Ainsi la place retrouve un rôle majeur dans l'environnement urbain. Cet espace est, pour les habitants, un lieu de convivialité où ils se retrouvent à diverses occasions rythmant la vie communale. C'est aussi un lieu de centralité qui dessert d'autres quartiers nouveaux et leurs équipements. Enfin c'est un lieu symbolique, en référence à l'histoire sociale de Grenay.

UNE CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Par son originalité et sa conception, le projet a suscité une indéniable attraction. Il a non seulement favorisé l'activité des entreprises locales pour sa réalisation mais il a aussi fait venir à Grenay de nombreux artistes professionnels et amateurs, ainsi que des experts (l'association des conseillers en arts plastiques des DRAC de France) et de nombreux étudiants : de l'École des Beaux-arts de Genève, de l'école d'architecture de Lille.

REPÈRES

MAÎTRISE D'OUVRAGE
Ville de Grenay

CRÉATION
Camille Perrin, artiste née en Bolivie vivant actuellement en Suisse

COÛT
2 945 000 € TTC

MAÎTRISE D'ŒUVRE
Cabinet d'architectes KVDS-Freddy Van Der Sypt
Bureau d'études BERIM
Nord-Pas de Calais

ATOUTS

Le projet entre en totale cohérence avec les enjeux de développement du territoire, notamment aux plans touristique et urbanistique. « Bleu Grenay » revêt un caractère exemplaire en ce qu'il incarne une image forte de la mutation du Bassin minier en cours. L'art, la culture, la mémoire, le patrimoine trouvent une place inédite à travers cette réalisation. La volonté d'associer la population à l'intervention de l'artiste et des architectes a constitué un véritable leitmotiv, au point d'engager des ateliers de création dans différents établissements scolaires de la commune. Cette action de médiation a permis aux habitants de s'approprier ce lieu, en tous points original.

Vivalley

Cluster Sport et Bien-Être

Parce que loisirs et culture occupent désormais une place prépondérante dans la vie sociale, l'économie du sport est devenue en quelques années une branche d'activité éminemment porteuse. Or, rares sont les territoires en France et même en Europe à développer des filières sports, santé et bien-être.

PERF in Sport, entreprise lauréate de l'appel à projets Start-ups de Vivalley.
© Lens-Liévin agglo

En s'appuyant sur un équipement de dimension internationale : l'Aréna stade couvert de Liévin, le pôle d'excellence « Vivalley » se dote d'une structure d'animation capable d'incarner une filière économique au potentiel largement inexploité.

Cette démarche est conforme à la logique promue par Euralens qui vise à développer des activités économiques nouvelles. Elle impulse également une dynamique originale en fédérant des organismes disparates, au sein d'une filière cohérente.

UN PROJET FÉDÉRATEUR

Le projet Vivalley va permettre de structurer, dans une même filière, l'activité de nombreux organismes sportifs aussi divers que le RC Lens, la section Sport études du lycée Henri Darras ou la faculté des sports (STAPS). En mutualisant leurs moyens, ces structures tisseront plus de liens avec leur environnement professionnel.

En associant enseignants, chercheurs et entreprises, l'association pourra également mieux définir les besoins en matière de formation. L'association pourra repérer plus efficacement les entreprises existantes à fort potentiel de développement et aider avec une précision supplémentaire les montages des dossiers de créations d'entreprises.

UNE CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE ET À LA SANTÉ DE SES HABITANTS

Ce développement original dans le domaine des sports et de la santé contribuera non seulement à renforcer la nouvelle image du territoire et mais aussi à renforcer sa visibilité. Il entre en parfaite cohérence avec le projet de la Chaîne des parcs. Les deux projets se confortent réciproquement.

Laurent Duporge, maire de Liévin (au centre), et Gilles Briand de la Mission Bassin Minier (à droite) auprès des Start-ups de Vivalley.
© Lens-Liévin agglo

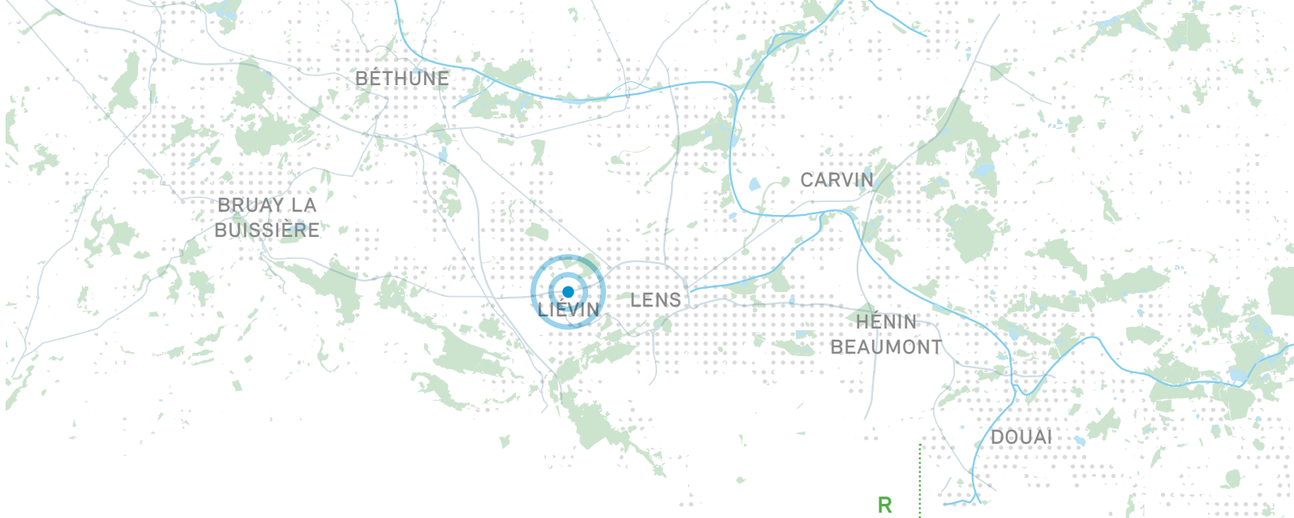

Rapidement, l'activité du projet Vivalley a vocation à dépasser les limites du territoire. Il peut devenir la référence dans son domaine d'activité pour toute la région Hauts-de-France et permettre ainsi de futures créations d'emplois. Vivalley vient d'accueillir ses sept premiers lauréats sélectionnés à partir de l'appel à projets. Parmi ces créations que le cluster se propose d'accompagner celle d'un « bike park » sur le terril de Grenay-Mazingarbe. Selon le principe d'une station de ski, il s'agit de créer dix pistes de VTT sur les pentes pour tous les niveaux. Le site de 30 hectares est suffisamment vaste. L'entreprise est unique au nord de Paris. Les pratiquants auront le choix de venir équipés ou de louer du matériel sur place.

De plus, adossé à ce dossier, un projet de clinique du sport est en cours d'élaboration. Il répondra aux besoins de la population, sportive et non sportive, et des sportifs professionnels et/ou de haut niveau. Dans ce cadre et pour mieux concerner les habitants du territoire, Vivalley lancera une action de prévention spécifique en relation directe avec les entreprises.

Remise des prix de l'appel à projets Start-ups Vivalley en septembre 2016 en présence des élus du territoire.
© Lens-Liévin agglo

30 hectares
aménagés pour le développement du site

7 lauréats
accueillis à Vivalley, suite aux sélections de l'appel à projets

REPÈRES

MAÎTRE D'OUVRAGE

Communauté d'agglomération Lens-Liévin (CALL)

STRUCTURE D'ACCOMPAGNEMENT

ADITEC Pas de Calais (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage de la CALL)

CALENDRIER

- Appel à projets national lancé le 19 avril 2016
- Remise des prix de l'Appel et lancement officiel de Vivalley le 29 septembre 2016
- Projet immobilier (Bâtiment Totem) fin 2017 - début 2018
- Lancement des actions et animations à partir du 29 septembre 2016

ATOUTS

Le projet contribue à la rationalisation d'une filière économique en plein devenir. Il s'insère parfaitement dans la nouvelle image que le territoire entend donner. La dynamique spécifique qu'il impulse (sport, santé, bien-être) entre pleinement en cohérence avec les axes de développement du territoire, notamment la Chaîne des parcs. Par son caractère innovant, il attire les entreprises de cette branche d'activités et est porteur de créations d'emplois.

Garage solidaire du Bassin minier

Depuis plusieurs années, les cabinets et agences chargés d'identifier les problèmes liés à la recherche d'emploi ont montré que la mobilité des personnes constituait un problème majeur. Pouvoir se déplacer pour honorer un entretien d'embauche ou pour assurer son trajet domicile-travail représente parfois un sérieux défi.

LENS — LIÉVIN

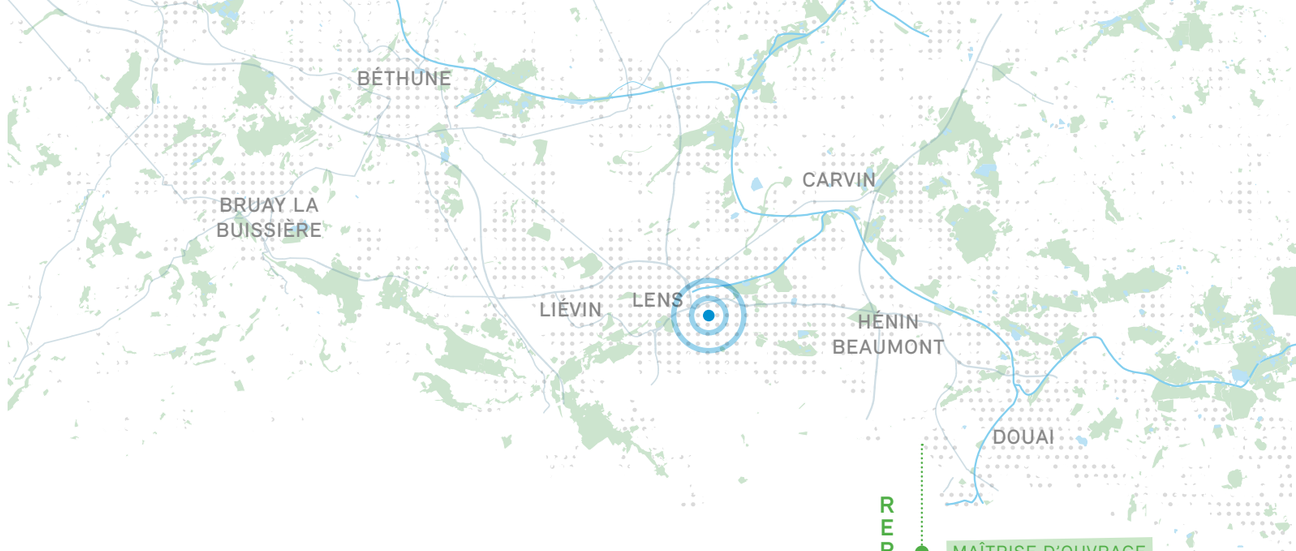

Soufiane Bentout dans l'atelier de réparations. © Garage solidaire du Bassin minier

Ici, point de cabinet ou d'agence pour le diagnostic, mais vingt jeunes bénévoles investis dans l'accompagnement des autres jeunes de leur quartier pour l'emploi, la formation et les loisirs.

DES GARAGES PAS COMME LES AUTRES

Ainsi sont nés les garages solidaires. Ils s'adressent à toutes celles et tous ceux pour qui l'entretien du véhicule constitue un budget trop lourd. Le garage solidaire dispose des infrastructures identiques à celles d'un garage classique. Des professionnels y réparent et y entretiennent les véhicules avec le même souci de qualité et du travail bien fait. Mais les clients ont également la possibilité d'être leur propre garagiste et peuvent à tout moment avoir recours à l'assistance des techniciens du garage, authentiques professionnels de l'automobile.

UN PROJET INNOVANT ET EXEMPLAIRE

Ce projet, unique sur l'agglomération Lens-Liévin, participe au développement de l'Économie Sociale et Solidaire. Dans les villes où cette expérience a été engagée, elle a rencontré un succès immédiat. Elle correspond en effet à une attente réelle d'une partie de la population. L'adhésion à ce type de projet est d'autant plus forte que ceux qui y ont recours en sortent valorisés. Ils sont devenus les réparateurs de leur voiture et peuvent même se perfectionner, un samedi par mois, grâce aux formations à la mécanique dispensées gratuitement sur place.

C. Morel et S. Bentout, porteurs du projet © Garage solidaire

DE MULTIPLES FACETTES

Le garage solidaire n'est pas un concurrent des garages classiques. Il est d'abord un chantier d'insertion pour des jeunes en recherche d'emploi. Beaucoup acquièrent ici une formation qui leur permettra ensuite de trouver un poste dans un garage classique. Il est ensuite un service rendu aux demandeurs d'emploi et aux bénéficiaires des revenus minimum, qui n'auraient de toute façon pas pu accéder aux garages conventionnels. Enfin, il faut souligner l'investissement des vingt bénévoles qui ont participé aux réunions de travail et au comité de pilotage du projet.

REPÈRES

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Association « L'Avenir pour tous » de Sallaumines

COÛT

Sur deux ans (2016-2017) : 638 713 € HT

ATOUTS

Porté par des jeunes, ce projet solidaire offre un service très ciblé aux habitants de l'agglomération Lens-Liévin. Les utilisateurs de ces établissements, souvent en difficulté sociale, deviennent acteurs de leur réinsertion en réparant ou en entretenant leurs voitures eux-mêmes sur les conseils de mécaniciens. C'est un lieu d'échanges, de rencontres, de formation et d'information… une bouffée d'oxygène en somme !

TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN

Bouquet de services

des lycées pro aux clubs d'entreprises

« Formations dispensées par les lycées professionnels peu ou pas adaptées aux besoins des entreprises ». « Filières scolaires élaborées à Paris sans lien direct avec les réalités du terrain ». Ces critiques récurrentes énoncées par le monde socio-économique seront peut-être bientôt sans objet sur le territoire du Pôle métropolitain.

Exemples de chantier-école mis en avant dans le Bouquet de services.
© Lycée Robespierre de Lens

Le bouquet de services des lycées pro aux clubs d'entreprises entend connecter durablement des milieux qui se connaissent peu ou mal, afin de développer l'emploi et de favoriser le développement économique.

Ce projet, initié par les lycées Robespierre de Lens et Hennebique de Liévin, se fixe plusieurs objectifs qui à terme amélioreront sensiblement les relations entre le monde économique et celui de l'Éducation nationale.

UN PROJET AU SERVICE DE L'EMPLOI

Dans un premier temps la démarche consiste à mettre en réseau lycées d'enseignement général et lycées professionnels pour qu'ils recensent l'ensemble de leurs moyens. Cet état des lieux, cet effort d'information donnera clarté et lisibilité au paysage scolaire du territoire.

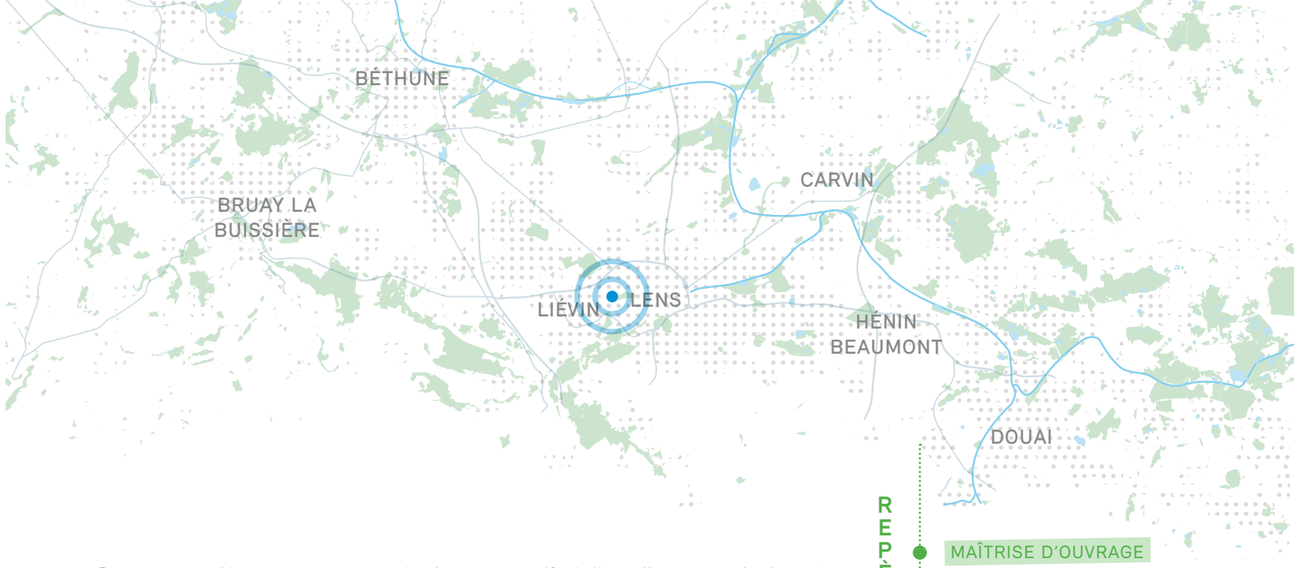

Dans un second temps, ce recensement précieux se traduira concrètement par la création d'un catalogue réalisé par les établissements. Il présentera l'offre de services complète des lycées du territoire.

Cet outil original exhaustif renseignera sur les structures des établissements : locaux, matériels pouvant être mis à disposition avec l'offre de services qui s'y rattachent. Par exemple, et beaucoup d'entreprises l'ignorent, les lycées possèdent des espaces et des salles susceptibles d'accueillir des conférences avec tous les services nécessaires à l'organisation de ces manifestations. Il exposera également l'ensemble des formations initiales, professionnelles et continues afin que les responsables d'entreprises aient une vision simple et claire des filières existantes sur le territoire.

Pour obtenir des informations complémentaires, il suffira aux éventuels recruteurs de composer un numéro de téléphone unique. Au bout du fil, un collaborateur expert aura pour mission de mettre en communication le chef d'entreprise ou le responsable des ressources humaines avec le bon interlocuteur ou le service compétent.

Catalogue recensant l'offre de services.
© Euralens

ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES

Par sa dimension, ce bouquet de services constitue une innovation totalement inédite. À travers ce bouquet de service, ce sont onze lycées professionnels, dix lycées généraux, un IUT et une université qui se fédèrent et s'associent dans un projet commun à destination du monde économique.

Ainsi se crée une dynamique qui, à terme, débouchera sur une meilleure adéquation entre la carte des formations, la formation et l'emploi.

REPÈRES

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Lycée Robespierre de Lens et lycée Hennebique de Liévin.

PÉRIMÈTRE

Onze lycées ont déjà adhéré à la démarche. La CCI Artois est partenaire.

ATOUTS

Ce projet est fortement mobilisateur au sein de l'Éducation nationale, un monde encore trop peu tourné vers celui des entreprises. Il l'est également parce qu'issu du terrain et d'une volonté directe des enseignants et des chefs d'établissements. La création de ce bouquet de services puis sa réussite peuvent, à terme, modifier durablement les relations entre ces deux secteurs d'activités, favoriser l'insertion professionnelle par l'augmentation du nombre des stages en entreprises et, au bout de la chaîne, contribuer au développement économique et à la création d'emplois.

Éco-pôle gare de Libercourt

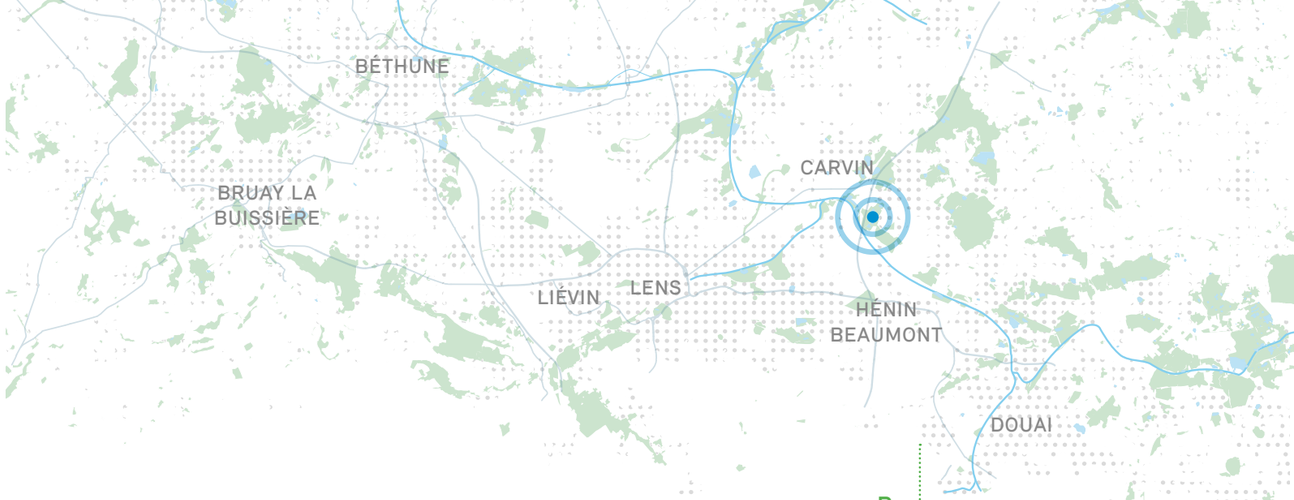

Depuis le développement du « chemin de fer », les gares ont toujours été des équipements structurants majeurs en matière d'aménagement du territoire et du développement économique et urbain. Elles le demeurent aujourd'hui plus qu'hier, à l'heure où les échanges et les flux automobiles entre Bassin minier et la métropole lilloise approchent l'état de saturation.

PÔLE FERROVIAIRE D'INTÉRÊT RÉGIONAL

Avec des montées et des descentes de voyageurs en croissance continue, la gare de Libercourt est aujourd'hui l'une des premières gares périphériques de la métropole. Reliant Lille, Lens et Douai en moins de 15 minutes, elle attire chaque jour des centaines d'automobilistes qui quittent le réseau routier engorgé. À l'image du Pôle d'échange métropolitain de Sainte Henriette, labellisé Euralens en 2014, l'objectif est de devenir une plate-forme de référence entre différents modes de transports. Ce positionnement stratégique nécessite bien évidemment des aménagements importants. Un parking paysager de 150 places sera réalisé, ainsi que des voies dédiées aux bus du réseau du Syndicat Mixte des Transports Artois Gohelle.

Gare ferroviaire de Libercourt © Benjamin Smith / Wikimedia Commons

Volumétrie du projet d'aménagement
© AREP Houyez AETIC Territoires 62 CAHC

UN ENJEU ÉCONOMIQUE, URBAIN…

Si de nombreux espaces urbains ont été aménagés et/ou réaménagés grâce à la construction de gares TGV, les reconfigurations entreprises autour de gares TER sont beaucoup plus rares. L'Éco-pôle gare de Libercourt n'en n'est que plus inédit et plus original. L'objectif est à la fois d'attirer des investisseurs et de recréer une véritable centralité au sein de la commune. Actuellement le centre-ville et la gare sont édifiés de part et d'autre de la voie ferrée, coupant la ville en deux et laissant place à des terrains vagues et des friches industrielles. Ces espaces délaissés représentent une surface impressionnante, de l'ordre de 12 hectares.

Chantier à Libercourt.
© CAHC

…ET SOCIAL

La couture urbaine s'effectuera grâce à l'implantation de diverses fonctions nécessaires à l'animation sociale d'une ville : 182 logements, une grande surface, des commerces de proximités et des services. Une première action de solidarité originale a d'ores et déjà été réalisée avec la mise en place au sein de la gare du PIMMS (Point d'Information Médiation Multiservices) : une maison de services qui a pour mission d'écouter et d'aider le public à régler des problèmes de la vie quotidienne.

Ce grand projet va rendre la commune plus attirante en participant à la mutation du territoire. Les choix esthétiques ne sont d'ailleurs pas en reste : le parti pris paysager, notamment, s'articule autour du respect et de la mise en valeur du patrimoine.

LA GARE DE LIBERCOURT AUJOURD'HUI :

3 000
montées et descentes de passagers par jour

12ème
au rang des gares du Nord-Pas de Calais

REPÈRES

MAÎTRISE D'ŒUVRE

Ville de Libercourt :
AREP (juillet 2007)
Mission d'expertise environnementale, évaluation, communication :
Agence Houyez (février 2013)
Mission d'architecte conseil :
Cap projet, Autrement Dit (2014)
Concessionnaire d'aménagement :
SAEM Territoires 62

SUPERFICIE

Parcelle : ZAC de 12 ha
Surface de plancher : 14 500 m²

MONTANT OPÉRATION

8 557 290 € HT

FINANCEMENT

État du plan de financement :
Participation Communauté d'agglomération Hénin Carvin : 2 118 886 €
Subventions (Europe, Région, Conseil départemental du Pas-de-Calais, État, Agence de l'eau…) : 3 614 468 €
Cessions foncières : 2 822 305 €

ATOUTS

Forte de 12 hectares de friches et d'une gare en plein essor desservant, en moins de 15 minutes, trois pôles d'activité majeurs (Lille, Lens, Douai), la commune de Libercourt possède les clés nécessaires à la recomposition d'un centre-ville moderne capable d'incarner la mutation du territoire. Avec le développement du ferroviaire régional et face à un trafic automobile saturé, l'Éco-pôle gare de Libercourt peut devenir un site majeur d'activités de services et un point de contact idéal entre la métropole lilloise et le Bassin minier.

LENS – LOOS EN GOHELLE

Nouvel hôpital de Lens

On connaît bien les chiffres et statistiques en matière de santé et d'espérance de vie de la population du Bassin minier. À ce titre le nouvel hôpital de Lens constitue un enjeu majeur pour les 650 000 habitants du territoire métropolitain. Véritable hôpital du futur il deviendra un fer de lance de la santé. Sa construction contribue également et fortement à la mutation du bassin de vie.

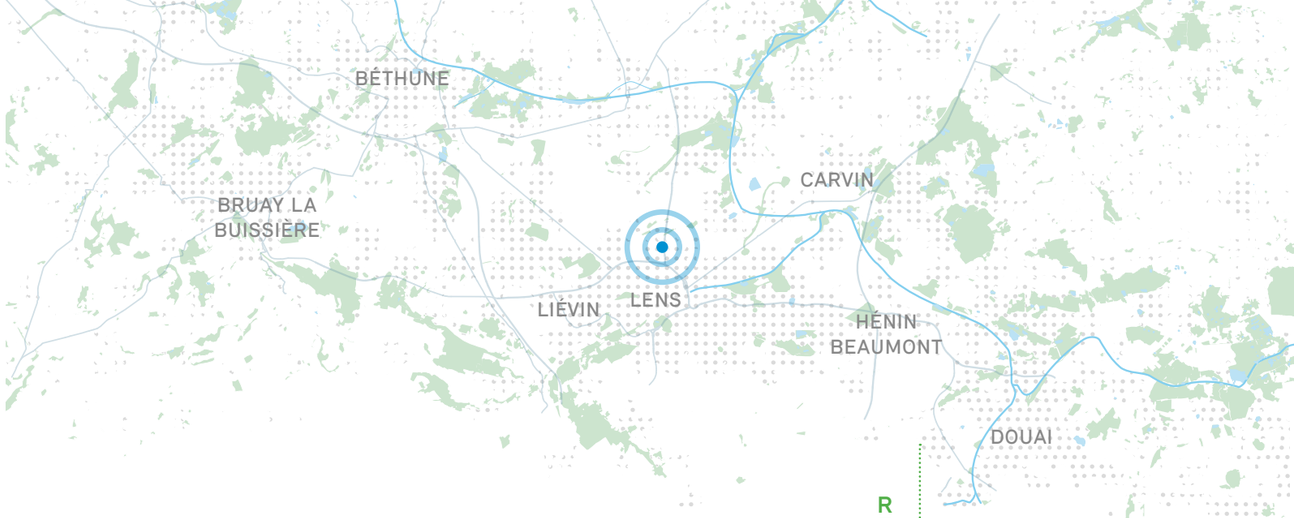

C'est l'hôpital de 2030 qui a été pensé, un outil de pointe en matière de technologie médicale mais aussi dans le domaine du développement durable et de la révolution numérique. C'est enfin une grande première dans la région où il n'a pas été construit de centre hospitalier de cette dimension depuis les années 60.

UN SAUT DANS LE FUTUR

Le nouvel hôpital de Lens, qui ouvrira ses portes en 2020, se veut l'établissement médical de l'excellence en matière de soins. Ses promoteurs caressent l'ambition d'en faire un trait d'union entre les CHU d'Amiens et de Lille.

Il sera tourné en priorité vers l'ambulatoire, autour d'un plateau technique de haute qualité technologique. C'est un bâtiment intelligent qui va sortir de terre. Les différents systèmes installés au sein de l'établissement permettront, par exemple, de savoir en temps réel qui est présent. De même, les éventuelles anomalies seront immédiatement détectées. La logistique de l'hôpital sera robotisée, pour des transports internes de charges et de produits plus rapides et efficaces.

Perspective de l'intérieur de l'hôpital
© Agence Michel Beauvais et Associés

En regroupant ses activités sur un seul bâtiment, le nouveau centre hospitalier réduira ses besoins et mutualisera nombre d'activités techniques, logistiques et administratives. Cette démarche permet au personnel soignant de se recentrer au maximum sur les patients.

UN IMPACT ÉCONOMIQUE PUISSANT

Avec ses 3 150 agents, l'hôpital de Lens est le premier employeur du bassin d'emploi. Sa reconstruction est une condition incontournable au maintien et au développement de son activité. Un tel chantier de construction permettra à de nombreuses entreprises locales d'accéder aux marchés de sous-traitance et donc générera une dynamique de formation et d'emploi pour les habitants. De plus l'activité d'un chantier qui dure au moins trois années est source d'activités pour de nombreuses branches professionnelles (hôtellerie, restaurations, etc.).

Mais c'est surtout à moyen et long termes que le nouvel hôpital de Lens est susceptible d'apporter des débouchés économiques dans le domaine du numérique et du développement durable. L'hôpital entend s'associer à la démarche de la Troisième Révolution Industrielle portée par la Région comme à celle de Louvre Lens Vallée, le cluster dédié au numérique culturel labellisé Euralens. Il pourra être à la fois un client, un lieu d'expérimentation et un partenaire d'entreprises de haute technologie en devenir.

Perspective de l'hôpital dans son environnement
© Agence Michel Beauvais et Associés

Perspective de la façade de l'hôpital
© Agence Michel Beauvais et Associés

REPÈRES

MAÎTRISE D'OUVRAGE
Centre hospitalier de Lens

MAÎTRISE D'ŒUVRE
Cabinet Michel Beauvais associés

COÛT
280 000 000 €

SUPERFICIE DU SITE
200 000 m²

SURFACE DU PLANCHER
72 000 m²

ATOUTS

Le chantier de construction d'un équipement de cette dimension aura un impact majeur sur l'ensemble du tissu économique du territoire. Mais au-delà, c'est un véritable pôle santé du futur qui sera au service des 650 000 habitants grâce, notamment, à ses innovations technologiques.

Avec son caractère exemplaire en matière de développement durable et numérique, le nouvel hôpital de Lens constituera une vitrine de la mutation du territoire.

Base territoriale VTT/VTC

BÉTHUNE - BRUAY

Avec ses trails et ses compétitions sportives multiples labellisés Euralens en 2014, le Bassin minier se dessine sur la carte nationale comme un terrain de jeu idéal pour la pratique des sports de pleine nature. La Chaîne des parcs, qui s'étend sur le périmètre du Pôle métropolitain de l'Artois, le structure de façon à développer et à renforcer cette vocation.

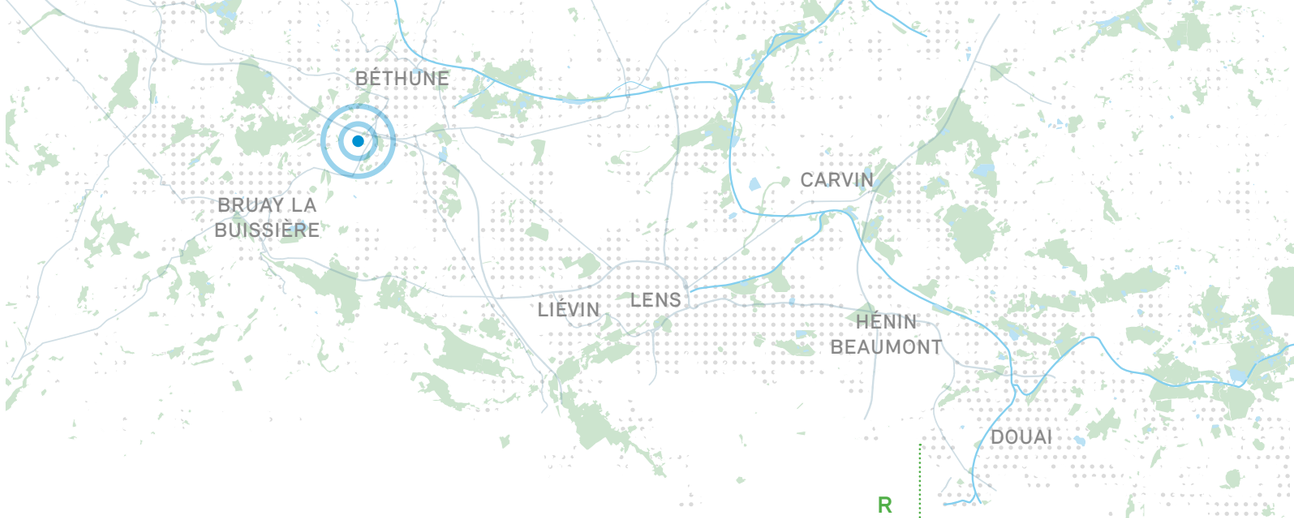

Pratiquants de la base VTT-VTC
© CABB

UN PROJET INNOVANT

C'est peu de dire que cette base territoriale est un projet qui rassemble. Il a été porté par l'ensemble des acteurs qui concourent ou contribuent au développement des sports de nature. Ainsi le Conseil départemental, l'Office national des forêts, les Voies Navigables de France, le Comité départemental de randonnée pédestre et les clubs VTT/VTC des communes ont participé, chacun dans leur domaine et à leur niveau, à la faisabilité du projet.

La base territoriale VTT/VTC est un équipement unique dans le Pas-de-Calais.
Elle s'appuie sur l'ensemble des chemins de randonnée pédestre pour développer, aujourd'hui, plus de 232 kilomètres de circuits balisés permettant une découverte originale du territoire.

Services proposés
à la station du Parc
d'Olhain © CABB

75%
des 25-70 ans pratiquent
au moins un sport « nature »

3 stations
offrants tous les services nécessaires
aux cyclistes

400 km
de circuits cyclistes balisés
dans le territoire Béthune-Bruay

En matière de pratiques sportives, tous les publics sont intéressés. Comme pour les skieurs en montagne, les pistes noires attirent les sportifs confirmés. Les tracés rouges, bleus et verts sont l'occasion de pédaler de façon plus tranquille ou en famille.

Carte d'itinéraire VTT-VTC
© CABB

UN MAILLAGE DU TERRITOIRE INÉDIT

Avec ses 400 kilomètres de circuit, la base territoriale VTT/VTC de Béthune-Bruay esquisse un nouveau maillage du territoire. On peut ainsi se déplacer à travers les trois agglomérations que traverse la Chaîne des parcs. Des jonctions existent au départ des stations du Parc Marcel Cabiddu (SIAEV de Wingles-Douvrin-Billy Berclau) et de Loisinord (Nœux les Mines).

En développant ce type de loisirs sportifs, liés directement à la nature et à l'environnement, le projet participe à construire une identité nouvelle pour le territoire.

Cette démarche est largement accompagnée par les adeptes de VTT du périmètre métropolitain. Les clubs présents sur les différents secteurs assurent une veille permanente des circuits. De plus tout pratiquant peut, grâce au système Flash Mob, informer les autres usagers sur d'éventuels dysfonctionnements constatés lors des randonnées.

REPÈRES

MAÎTRISE D'OUVRAGE
Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay / Office du tourisme de Béthune-Bruay

ÉTAT D'AVANCEMENT
Première station réalisée au Parc d'Olhain, deux autres en cours d'aménagement

COÛT
158 959,76 € HT

FINANCEMENT
Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Conseil départemental du Pas-de-Calais, Région Hauts-de-France

ATOUTS

La création d'un circuit VTT à partir des chemins pédestres contribue à modifier l'image d'un territoire marqué par la production industrielle et participe largement à sa mutation. Le projet s'inscrit dans le développement d'une offre touristique en matière de sport nature à l'échelle de la Chaîne des parcs. Ce type de sports s'adresse à de nombreux pratiquants, toujours à la recherche de nouveaux sites. Si l'offre s'avère de qualité, ils en feront la promotion à l'extérieur de la région.

Autre Part

LOOS EN GOHELLE

Comment mettre sur pied un projet culturel qui favorise les rencontres, les échanges entre habitants du territoire et touristes ? Comment concevoir l'accueil de ces personnes venues de l'extérieur ? Comment les héberger ? Et surtout, comment élaborer un tel projet pour qu'il soit économiquement viable et pérenne ? C'est à ce chantier ambitieux que s'est attelée l'association Porte-mine de Loos en Gohelle en créant la coopérative.

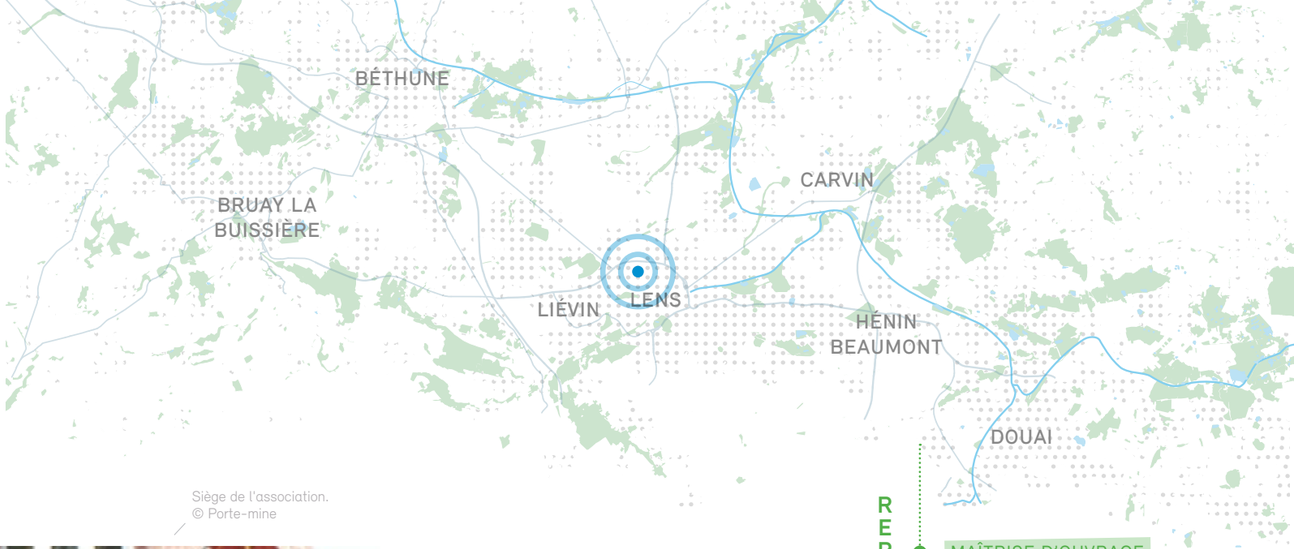

Siège de l'association.
© Porte-mine

UN PROJET INÉDIT SUR LE TERRITOIRE

Les promoteurs du projet se sont donné un objectif majeur : organiser ou favoriser les rencontres entre habitants et personnes extérieures au territoire et, par ce biais, faciliter également l'insertion des chercheurs d'emploi. Pour répondre à ces multiples missions, le projet Autre Part développe **sept activités différentes** qui trouvent leur cohérence les unes avec les autres.

1ère

Puisqu'il s'agit d'accueillir et de retenir celles et ceux qui viennent de l'extérieur, il est nécessaire de mettre sur pied un volet hôtelier qui se compose de deux parties distinctes. Une auberge de jeunesse conforme aux formes actuelles, c'est-à-dire aménagée en chambres d'hôtes. Cette structure sera confortée par une deuxième forme d'hébergement : des cabanes insolites.

2ème

Un restaurant biologique complète l'hôtellerie. Il est prévu que le prix des menus n'excède pas 15 euros.

UN LIEU D'ÉCHANGES

Les porteurs du projet l'ont conçu comme un lieu de médiation capable de favoriser les rencontres entre un public et le territoire. Chaque activité est pensée pour créer ces rencontres.

Centralisée à la Maison de l'ingénieur dans le Quartier du 12/14 de Lens (projet d'aménagement labellisé Euralens en 2015), la Coopérative s'inscrit dans le patrimoine alentour. Par son originalité et son caractère novateur s'appuyant sur le cluster éco-matériaux de la Base 11/19 à Loos en Gohelle, le projet participe à la mutation urbaine de la centralité. Il y développe des activités inédites tout en s'enracinant dans la mémoire du territoire. Il participe ainsi fortement à sa valorisation et entre en cohérence avec d'autres projets touristiques.

3ème

Comme il faut approvisionner le restaurant en produits biologiques, une micro-ferme fondée sur le maraîchage bio de proximité doit être créée. Pour développer cette activité, la coopérative travaille en relation étroite avec une structure similaire installée sur la Côte d'Opale, à Vieille Église.

4ème

Un café citoyen va s'appuyer sur le restaurant. Lieu de débats, de propositions et d'échanges locaux, il devrait réconcilier d'emblée les amateurs de houblon et de raisin, avec la création d'un bar à bières et d'un bar à vins.

© Association Porte-mine

5ème

Porte-mine entend ouvrir un co-working, forme de bureau collectif qui dispose de matériel numérique dédié à des entrepreneurs indépendants ne possédant pas leur propre local. Ce co-working sera ouvert aux demandeurs d'emploi afin qu'ils puissent utiliser les outils digitaux à des tarifs solidaires.

6ème

La Turbine se veut un lieu où la coopérative recueille les propositions des habitants et, dans la mesure du possible, fait en sorte de les concrétiser.

7ème

Pour l'audace artistique, un événement festif et culturel est organisé tous les trois mois sous chapiteau mobile. Cet événement peut être couplé à une manifestation organisée par des habitants dans un quartier.

REPÈRES

MAÎTRISE D'OUVRAGE
Association Porte-mine

ÉTAT D'AVANCEMENT
Entrée en phase opérationnelle

COÛT
1 056 133,00 €

PÉRIMÈTRE
Loos en Gohelle
Lens - Maison de l'ingénieur du Quartier 12/14

ATOUTS

Le projet global réussit la performance d'associer fortement les habitants et de contribuer au développement économique du territoire. L'association entend également œuvrer à la préservation du patrimoine en rénovant une maison d'ingénieur des Mines avec des éco-matériaux.

POP School

LENS — LIÉVIN

Comme son nom l'indique, le projet est une école mais ce n'est pas une école classique. La POP School de Lens est une entreprise unique dans le Bassin minier qui, à l'occasion de sa première promotion, forme gratuitement 23 stagiaires aux métiers du numérique et plus précisément à la profession de développeur web.

Plateau de formation de POP School Lens © JM André - Euralens

UNE ÉCOLE OUVERTE À TOUS

Le métier de « développeur web » est aujourd'hui très prisé. Les débouchés professionnels sont réels tant au sein des entreprises qu'en consulting. Le développeur web est celle ou celui qui acquiert la maîtrise les langages informatiques pour créer des sites internet.

Plateau de formation de POP School Lens © JM André - Euralens

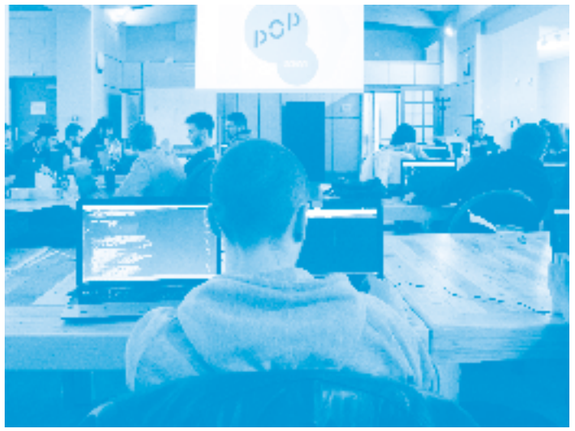

POP School Lens recrute ses stagiaires à tous les niveaux de formation ou de diplômes. Elle cible en particulier de jeunes décrocheurs et les habitants des quartiers prioritaires. 20% des stagiaires sont des femmes.

Particulièrement motivés, ils suivent une formation intensive, gratuite, dispensée par des intervenants professionnels. La formation théorique dure quatre mois, suivie de deux mois de stage au sein d'une entreprise. Cette demi année effectuée, les élèves sont opérationnels et capables d'intégrer une entreprise ou, pour certains, de réintégrer un parcours scolaire classique. Cette formation donne également la possibilité aux stagiaires d'obtenir un titre professionnel leur reconnaissant un niveau Bac +2.

La démarche, soutenue par la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, est inédite sur le territoire. Cependant elle s'appuie sur l'expérience de la POP School de Valenciennes, dont la troisième promotion a démarré en janvier 2017.

À l'issue de la première session, 70% des stagiaires ont décroché un emploi.

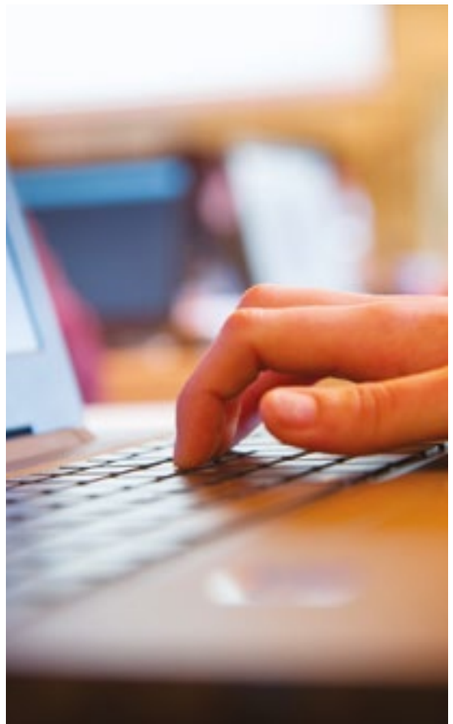

POP School Lens © JM André - Euralens

Les effectifs dans ce secteur d'activité connaissent une progression moyenne de 2,6% depuis 2008.

33,2%
des salariés TIC dans le Nord-Pas de Calais ont moins de 30 ans

24,8%
sont des femmes

93,3%
des contrats de travail sont des CDI

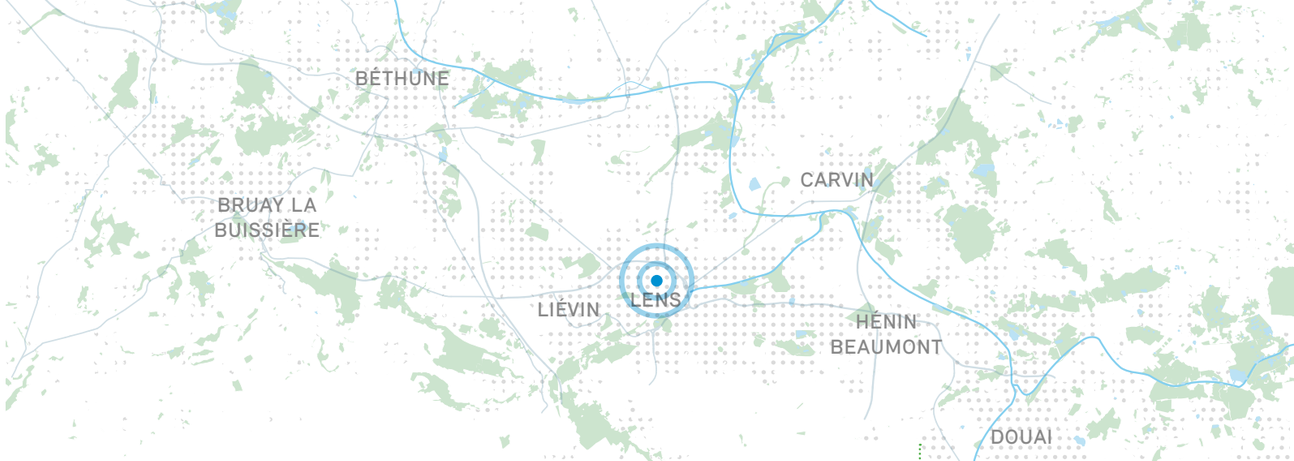

POUR ACCÉDER AUX NOUVEAUX MÉTIERS

Cette démarche innovante doit permettre à une population jeune d'accéder aux nouveaux métiers engendrés par les outils numériques. La demande des entreprises demeure forte dans le secteur des Technologies de l'Information et de la Communication.

POP School Lens © JM André - Euralens

REPÈRES

MAÎTRISE D'OUVRAGE
Communauté d'agglomération Lens-Liévin (CALL)

ÉTAT D'AVANCEMENT
La formation a démarré au mois de novembre 2016

COÛT
193 310,40 €

FINANCEMENT
CALL : 45%
Fonds européens : 55%
Plus d'info sur le site internet : pop.eu.com/popschoollens

ATOUTS

POP School dispense une formation informatique très ciblée qui débouche sur le métier – recherché par les entreprises – de développeur web.
La démarche vise en priorité des jeunes, certains en situation de décrochage scolaire, mais qui demeurent très motivés et très intéressés par les outils du numérique. L'expérience POP School à Valenciennes a montré que 70% des stagiaires issus de la première session ont décroché un emploi dans les 6 mois suivant leur sortie.

Actualités des projets labellisés — Euralens

Terrils 101 et 84 à Drocourt et Rouvroy, face au Parc des îles.
© Laurent Bouvier

P. 36
CULTURE & TOURISME

P. 42
ÉCONOMIE & FORMATION

P. 46
VILLE ÉCO-RESPONSABLE

P. 50
CHAÎNE DES PARCS

Culture & Tourisme

Le 9-9bis et son Métaphone®

À OIGNIES

Le 9-9 bis est un des sites majeurs du territoire qui d'année en année s'étoffe dans sa dimension culturelle et sociale et dont la notoriété ne cesse de s'accroître. Avec une programmation exigeante et variée, le Métaphone® est devenu l'élément phare de l'ancien site minier. L'équipement a multiplié les concerts à guichets fermés. D'Arno aux Wampas en passant par Lounis Aït Menghuellet et Vianney, toutes ces affiches – et d'autres encore – ont rempli la salle de spectacle inédite. Mais ce bâtiment unique (à la fois salle de concert et instrument de musique) se loue aussi, de plus en plus, pour des soirées d'entreprises ou autres manifestations privées.

Le site du 9-9 bis a porté en 2016 un Contrat local d'éducation artistique (CLEA). Trois artistes en résidence-mission ont travaillé avec les élèves de 13 collèges de l'agglomération Hénin-Carvin et de nombreuses écoles primaires. Gros temps fort 2016 : le 9-9 bis a inauguré l'ancienne salle des douches, désormais baptisée « Les Douches ». Ce lieu emblématique du carreau de la fosse a été littéralement métamorphosé avec subtilité, modernité et dans le respect de l'architecture originelle, par le cabinet Hérault Arnod (déjà maître d'œuvre du Métaphone®). L'espace de 3 000 m² s'est transformé en lieu d'exposition temporaire. Le 9-9bis abrite désormais 6 studios d'enregistrement et de répétition, un plateau de danse, un auditorium, une salle de séminaires dans les anciennes chaufferies, ainsi que de nouveaux locaux pour la chaîne de télévision locale ILTV – plateau, salles de montage et bureaux.

Salle des Douches du 9-9 bis à Oignies. © Laurent Bouvier

Résidence d'artiste Pinault Collection

À LENS

Melissa Dubbin et Aaron S. Davidson ont été les premiers artistes à s'installer dans la résidence Pinault Collection située au cœur de la Cité 9 Saint Théodore. Leurs voisins, en particulier Bernard Ramon, véritable ambassadeur de la Cité 9, ont joué un rôle crucial dans l'adaptation des artistes à leur nouvel environnement. Cette année passée au cœur du Bassin minier a été pour eux une expérience déterminante. « *Une expérience comme celle-ci entraîne un approfondissement significatif de notre travail* ». Melissa Dubbin et Aaron S Davidson ont été d'autant plus attentifs à ce territoire que tous deux sont issus de familles de mineurs. Pour eux, Lens a été à la fois un refuge et une source d'inspiration. « *Chaque jour, deux terrils en face de nous, le Louvre au bout de la rue… ce territoire pénètre notre quotidien et se rappelle à nous même quand nous jardinons* ». Alors qu'ils étudient les relevés géologiques, ils imaginent l'existence d'une forêt engloutie sous leurs pieds. « *C'est une image forte qui a nourri notre imaginaire* » confie Melissa Dubbin.

Le travail entamé ici et effectué en lien avec les structures partenaires (le Louvre-Lens, le Fresnoy…) va se poursuivre dans les mois et les années à venir. En laissant leur place, ils repartent de Lens avec de nombreux projets en cours mais pas seulement : « *Ici nous avons trouvé une méthodologie qui sera facile à transposer à New York* ».

En 2017, l'invitée de la résidence Pinault Collection est l'artiste belge Edith Dekyndt qui vit et travaille à Berlin.

Atelier de la résidence d'artiste Pinault Collection © Maxime Tetard

Le Fonds Local d'Art Contemporain

DE SALLAUMINES

En 2016, le « Zarbinarium » de Pierre Dekerle s'est posé à la Maison de l'Art et de la Communication de Sallaumines pour le bonheur des enfants et des adultes. Artiste plasticien de la région, Pierre Dekerle conçoit d'étranges bestioles et diverses créatures obscures. Des monstres gentils, des animaux fantastiques constituent l'univers onirique de l'artiste qui a rempli toute la salle d'exposition.

L'exposition a connu un véritable succès. Elle a permis la mise en place d'ateliers avec les établissements scolaires. Fascinés par ce bric-à-brac où se côtoient trolls, bestiaire insolite, monstres des abysses, les élèves se sont fait un plaisir de créer leurs propres personnages qui ont été inclus dans l'exposition. Du côté de la résidence d'artistes rue Ambroise Croizat, ouverte dans une grande maison de maître proche du centre-ville, trois premiers artistes se sont installés en 2016. Deux graphistes, Nicolas Cabos et Johan Fruchart, ainsi que le jeune peintre du Bassin minier Sébastien Denoyelles ont été invités en résidence.

Enfin la Maison de l'Art et de la Communication a confié au sculpteur Pierre Garçon la réalisation d'une œuvre contemporaine intitulée « De la paix aux souvenirs ». Ce monument de plus de 20 tonnes, composé de blocs de granit, remplace le monument aux morts qui était totalement dégradé. Dans cette pierre de Bretagne sont gravés les 490 noms des habitants de Sallaumines victimes des différents conflits du XX[e] siècle dans lesquels le France s'est engagée.

Fête des voisins dans la Cité des Provinces à Lens. © Culture Commune

Arts de jardins en Sol Mineur

SUR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN

L'ambition d'Arts de jardins en Sol Mineur est d'offrir aux habitants des cités minières l'occasion et les moyens de réinvestir leur jardin, de partager et de mettre en valeur leurs expériences. En 2016, un groupe de travail initié par la Communauté d'agglomération Lens-Liévin a permis de présenter la dynamique du projet aux communes concernées, de recueillir leur avis mais aussi de mieux évaluer les difficultés.

Les initiateurs ont également mis à profit l'année 2016 pour rechercher et identifier des soutiens susceptibles de participer financièrement aux investissements nécessaires. Le bailleur social Maisons & Cités s'est engagé à recruter douze personnes dans le cadre du service civique et la Fondation de France a déjà soutenu ces initiatives.

Un nouveau groupe de travail est en voie de constitution. Il sera chargé de réunir les financements et d'élaborer un cahier des charges pour la réalisation d'une résidence d'artistes « Les habitants passagers ». Le projet vise à accueillir en 2017 un écrivain et un plasticien ; à charge pour eux d'intervenir auprès d'un certain nombre de cités afin d'engager un dialogue avec les habitants.

Randonneurs de l'Odyssée de la culture à leur arrivée à Givenchy le 8 avril 2017. © La Voix du Nord

L'espace culturel La Gare

À MÉRICOURT

Il n'y a pas d'âge pour goûter aux joies de l'art, pour s'émouvoir d'une exposition ou d'un spectacle. Les rendez-vous « Moi ze veux » instaurés à l'espace culturel et public La Gare à Méricourt visent à éveiller les tout petits à la découverte artistique. Ouverts aux 0 - 6 ans, ils ont attiré de nombreux enfants et parents. Au programme : livres, illustrations, photographies, pièce de théâtre organisée en partenariat avec la Scène nationale Culture commune, ateliers de motricité et de massage bien-être… c'est un véritable festival que La Gare a organisé pour le premier âge. En 2016, La Gare a également développé une initiative originale autour du sport et de la culture, avec l'appui de l'association l'Entorse.

Trois autres communes ont participé à ce projet : Avion, Sallaumines et Billy Montigny. Une exposition-atelier s'est montée autour de photos prises par Samuel Lemore. Entraîné par les sportifs eux-mêmes, il est allé prendre des photos dans des clubs de basket, de judo et de boxe. L'écrivain Michaël Moslonka a mis les mots et les jeux de mots sur ces photos. Cette séquence sport s'est conclue par un spectacle de la Compagnie 3.6/3.4 intitulé « L'Homme V » qui retrace une rencontre aussi surprenante que poétique entre un BMX et un violoncelle. Acrobate comédien, Vincent Warin bouscule les codes du cirque contemporain. Les portés, les lancés, les déséquilibres s'enchaînement au rythme des crissements du violoncelle de William Schotte.

L'espace culturel a accueilli d'autres artistes en résidence, dont les travaux ont enrichi la programmation du lieu, avec les spectacles de danse de Nathalie Cornille et les créations de l'illustratrice Waii Waii.

L'Odyssée de la Culture

PÉRIMÈTRE EURALENS

2017 est l'année du projet phare de l'Odyssée de la Culture : la commémoration de la bataille de Vimy avec la grande marche sur les pas d'un soldat canadien, du Canada à la France. Grâce aux états civils et à l'administration municipale de la ville canadienne de Chéticamp, village natal de John Arsenault, le contact s'est noué entre les responsables de l'Odyssée et les descendants de ce soldat décédé à Givenchy en Gohelle lors du premier conflit mondial. Les responsables de l'Odyssée de la Culture ont choisi ce soldat pour son profil qui le lie fortement au territoire ; il était en effet mineur de fond en Nouvelle Écosse.

La marche est donc partie de sa ville natale le 19 mars 2017, retraçant les étapes qui ont mené John Arsenault jusqu'à Givenchy. De Chéticamp à Halifax au Canada, puis arrivée en Angleterre. Après la traversée de la Manche, ils ont rejoint Boulogne sur Mer avec des passages à Calais, Saint Omer, Hazebrouck, pour arriver sur le territoire par Houdain et Bouvignies Boyeffles. Arrivée le 8 avril à Givenchy, lieu où fut tué John Arsenault. Toutes les villes-étapes ont accepté de prendre en charge l'hébergement des marcheurs qui forment un collectif de 25 personnes de nationalités française, anglaise et canadienne. Toutes les personnes souhaitant s'associer à la randonnée en France ou participer à l'une des étapes ont été les bienvenues.

Sites de commémoration de la Grande Guerre © Laurent Bouvier

La Cité des Électriciens

À BRUAY LA BUISSIÈRE

C'était le grand chantier en 2016 pour ce projet dessiné par Philippe Prost, par ailleurs architecte de l'Anneau de la mémoire à Notre-Dame de Lorette. Des réhabilitations, mais aussi du neuf avec le bâtiment qui accueillera les visiteurs et la première partie du parcours d'interprétation. Si son architecture s'inspire de la typologie du coron, cet hommage à la construction ancienne est tout à fait contemporain dans son traitement.

La forme iconique du coron est détournée pour en faire un monolithe épuré, caparaçonné de tuiles rouges vernissées, évoquant tout à la fois la maçonnerie et la couverture des anciens bâtis. La réception des travaux de la première partie du chantier a eu lieu à la fin de l'année 2016. En parallèle, on prépare l'aménagement intérieur du centre d'interprétation. C'est l'agence Du&Ma, qui a assuré la scénographie et la traduction de ces contenus bruts par des dispositifs innovants. Pour l'aménagement des meublés, la Cité des Électriciens bénéficie des conseils d'un designer grâce à l'aide opérationnelle et financière de la Mission départementale Louvre-Lens Tourisme.

Le 15 juin 2016, la responsable de la Cité des Électriciens, Isabelle Mauchin, a pris ses fonctions pour préparer l'ouverture prévue à la fin 2017. Elle travaille entre autres à la programmation scientifique, artistique et culturelle de la Cité et à l'organisation fonctionnelle de l'équipement.

Les sites commémoratifs de la Grande Guerre

À NOTRE-DAME DE LORETTE

Si la nécropole de Notre-Dame de Lorette en 2016 a accueilli 250 000 visiteurs, ce sont près de 700 000 personnes qui ont découvert l'Anneau de la mémoire. Cet ouvrage aussi simple – en apparence – qu'émouvant a acquis en moins de deux ans une notoriété mondiale.

Après son Équerre d'Argent dans la catégorie Culture, il a été sélectionné avec cinq autres ouvrages par le prestigieux Institut royal des architectes britanniques pour le « RIBA Award for International Excellence ». Il a également été distingué aux États Unis par l'American Concrete Institute (ACI) et par le centre de culture contemporaine de Barcelone qui lui a décerné une mention spéciale au « European prize for urban public space ». Au pied de la colline, le musée Lens' 14-18 de Souchez suscite lui aussi un réel intérêt depuis son ouverture en juin 2015. Environ 27 000 personnes l'ont visité en 2016.

Gohelle Fest

À LOOS EN GOHELLE

« *Nous retournons au charbon !* » affirment ses organisateurs. Après quelques hésitations sur la préparation de son édition 2016, le Gohelle Fest s'est tenu dans l'enceinte du Métaphone® à Oignies. Six groupes Metal à l'affiche et un succès mérité, grâce à la pugnacité de quelques inconditionnels de cette musique écoutée et jouée dans le monde entier. Malgré les obstacles, l'objectif demeure : organiser dans le Bassin minier un événement de dimension internationale. L'idée, à terme, est de faire résonner cette musique du haut des terrils et ainsi assurer la promotion du territoire. « *La musique de cette terre industrielle, c'est le rock en général et le métal en particulier* » explique Thibault Gheysens, cheville ouvrière du Gohelle Fest. « *Nous avons la foi du charbonnier…* »

Arkéos

À DOUAI

En 2016, près de 25 000 visiteurs ont été conquis par le site Arkéos, musée-parc archéologique construit sur les bords de Scarpe entre Douai et Raches.

Point fort de la saison : « Permis de construire ». Cette nouvelle exposition temporaire mettait en scène les principaux matériaux qui, pendant 1 000 ans, du début du Moyen-âge jusqu'à l'arrivée du métal et du béton armé, ont formé la base du paysage architectural du Douaisis : le bois des plaines de la Scarpe, le grès et le calcaire de l'Ostrevent, l'argile de Pévèle. Exposition passionnante, notamment pour les nombreux scolaires qui ont découvert d'où provenaient ces matériaux, comment ils étaient extraits et mis en œuvre par des générations d'artisans.

En 2017, les travaux d'aménagement du parc démarrent par la construction du rempart du Portus et suivront deux maisons médiévales.

Le forum Culture & Tourisme

Comme pour tous les forums thématiques engagés par Euralens, la réflexion est partie d'un constat partagé par les porteurs de projets touristiques et culturels, qui décrivent un territoire « en archipel ». Les acteurs et les actions culturelles et touristiques manquent de lisibilité, d'abord pour les habitants mais aussi pour les visiteurs extérieurs. Pourtant cet archipel fourmille de richesses et d'initiatives pour créer du lien et une cohérence globale, à l'instar de la marque touristique ALL « Autour du Louvre-Lens ».

L'objectif du forum Culture & Tourisme a donc été de réunir les acteurs concernés, de vérifier leur envie de travailler ensemble, de mettre en réseau les actions existantes puis d'en inventer de nouvelles pour créer un ou une série d'événements à vocations culturelle et touristique.

Avec l'aide des agences POP (basée à Lille) et L'office (basée à Marseille), plusieurs ateliers créatifs et décalés ont été organisés. Ils ont permis d'identifier trois conditions partagées, pour mener à bien un événementiel spécifique à ce territoire :

- **La création artistique :** une exigence et une ambition pour une production de qualité et un moyen formidable pour révéler la transformation du territoire
- **La prise en compte d'un territoire en archipel,** une nécessité pour qu'un événement mobilise tous ses acteurs : pour réunir les valeurs et les atouts de ce territoire, pour mettre en réseau ses différentes polarités, pour atteindre l'effet de masse critique.
- **L'implication des habitants et des visiteurs :** une condition pour réussir à toucher les publics, pour que la production soit appropriée, diffusée, vécue, partagée avec le plus grand nombre, un atout pour permettre au visiteur l'immersion et l'expérience qu'il recherche.

Voilà la « recette » formulée par les acteurs d'Euralens pour réussir une fête alliant culture et tourisme et réunissant, en nombre, habitants et visiteurs. Une bonne base pour préparer les événements à organiser dans le cadre d'Euralens 2019 et mettre en valeur 10 ans de transformation du territoire (voir page 74).

La synthèse détaillée du forum thématique est à retrouver dans le livret Euralens n°8 « Forum Culture & Tourisme », téléchargeable sur euralens.org.

Pierre Delroisse, propriétaire des gîtes de l'École buissonnière © Euralens

Espace restauration ALL - Autour du Louvre-Lens à la Biennale Intérieur de Courtrai © Euralens

Gîtes de l'École buissonnière

À LENS

En février 2016, Pierre et Elsa Delroisse ont ouvert des gîtes qui portent bien leur nom. Ils sont en effet installés sur le site de l'ancienne maison du directeur de l'école Pasteur, dans son jardin, au cœur de la Cité des Provinces. Dès que les trois gîtes atypiques en bois et éco-matériaux sont entrés en services, un accueil a été construit pour les compléter et orienter les hôtes vers les points à découvrir sur le territoire. Sa boutique permet de vendre des produits locaux et des productions d'artisans d'art locaux. Autre service disponible dans le jardin : le très étonnant bain nordique extérieur baptisé « bassin » minier, à découvrir absolument.

La volonté des propriétaires est d'être acteurs du développement territorial. Elle a été unanimement saluée lors de l'inauguration officielle des gîtes en octobre, en présence de la sous-préfète de Lens Élodie Degiovanni et de Sylvain Robert, maire de Lens et président d'Euralens. Le démarrage est plutôt bon, avec des taux de remplissage qui dépassent les 70%. « *Les week end nous sommes quasiment complets* » explique Pierre Delroisse. « *Nous essayons maintenant d'attirer une clientèle professionnelle en semaine* ».

La plateforme collaborative des offices de tourisme et sa marque ALL

AUTOUR DU LOUVRE-LENS

Les quatre offices de tourisme - Lens, Béthune, Douai, Arras - qui composent cette plateforme collaborative ont assuré un accompagnement essentiel sur les thématiques de l'hébergement et de la restauration pour deux projets labellisés Euralens : la Cité des Électriciens à Bruay et l'îlot Parmentier de la Cité 9 de Lens avec "Hôtel en cotés", face au Louvre-Lens, porté par Maisons & Cités. Les offices ont également été très présents à la Biennale « Interieur 2016 » de Courtrai, un événement de réputation internationale dans le monde du design, qui réunit près de 100 000 visiteurs.

Avec le collectif EBO (En Bande Organisée), ils ont aménagé dans l'enceinte de la biennale un espace de restauration incarnant la destination ALL (Autour du Louvre-Lens) et son concept « We are family ». On pouvait y déguster « un briquet du mineur » et des plats élaborés par le Chef Luc Dréger, partenaire de la célèbre marque d'endives « Perle du Nord ».

En matière de produits dérivés, la gamme s'est étendue avec de nouveaux torchons et serviettes, conçus par le designer Christian Ghion et fabriqués par la société TRP Charvet à Armentières. Des porte-couteaux, porte-stylos et bougeoirs complètent encore l'offre, avec une série conçue par la société Piks design de Marcq en Barœul et fabriquée par la briqueterie Lamour de Waziers.

Tous ces objets ALL sont en vente dans les quatre offices de la plateforme ainsi qu'au Louvre-Lens et à l'office du tourisme de Lille. En 2015, leur vente a rapporté plus de 25 000 euros.

Économie & Formation

Jeune apprenti du CTP Sainte Barbe.
©JM André - Euralens

La Base 11/19

DE LOOS EN GOHELLE

Réhafutur, l'opération expérimentale de rénovation de l'habitat minier menée par le Centre de création et de développement des éco-entreprises (cd2e) est entrée dans sa phase opérationnelle. Une grande maison d'ingénieur a déjà été réhabilitée à l'aide de nouveaux isolants et d'éco-matériaux, constituant l'un des projets phares de la rev3 (Troisième Révolution Industrielle en région Hauts-de-France). Les mesures effectuées par l'Université d'Artois sont concluants ; la consommation d'énergie pour cette habitation a été divisée par 13.

La seconde phase, qui consiste à réhabiliter sur le même mode six maisons de mineurs choisies dans le patrimoine immobilier de Maisons & Cités - deux à Liévin, deux à Lens, deux à Loos en Gohelle - est bien avancée. Quatre des six habitations sont achevées, les deux dernières le seront courant 2017. Sur les maisons ainsi isolées, la consommation est 4 à 5 fois inférieure. L'objectif, c'est la production de nouveaux matériaux et la constitution de groupements d'entreprises qui pourront travailler ensemble selon une démarche homologuée. Le cd2e va développer et animer 15 plateaux techniques sur le territoire des Hauts-de-France, pour expliciter cette démarche et présenter la manière d'arriver aux nouvelles normes.

Autre projet du cd2e, la centrale solaire « Lumiwatt ». En 2017 a été lancée une seconde phase à ce laboratoire grandeur nature : il s'agit de coupler photovoltaïque et éolien pour évaluer la manière de stocker de l'énergie électrique. La Base 11/19 reste dans ce domaine le seul démonstrateur concret de la région.

Enfin, soulignons que le site poursuit et achève sa mutation : la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin engage les travaux de réhabilitation des salles des machines et des condensateurs de la fosse 11/19 en un espace éco-matériaux (animé par le cd2e) et en une brasserie-restaurant, conçus par l'architecte Chelouti & associés. Ces travaux bénéficient de fonds européens et intègrent des clauses sociales qui favorisent l'insertion par le travail : plus de 2 700 heures d'insertion seront réalisées. Les travaux dureront en tout et pour tout deux ans, pour une ouverture que l'on imagine en fanfare au printemps 2019, l'année des 10 ans d'Euralens (voir page 74).

Le Centre de formation professionnelle Sainte Barbe

À LOOS EN GOHELLE

Destiné à former les ouvriers et techniciens de l'éco-construction, le Centre de formation Sainte Barbe de la Fondation d'Auteuil accueille actuellement 135 apprentis. Couverture, étanchéité, plâtrerie sont actuellement les secteurs professionnels du bâtiment où l'on recrute le plus. En 2016, l'établissement a lancé une formation « solier-moquettiste », spécialisée dans la pose de revêtements muraux et sols, unique dans le Bassin minier. Ce sont des métiers indispensables pour réussir les opérations de rénovation énergétique, liés à la réhabilitation des habitats anciens.

Le CFP a également ouvert une formation de technicien « basse consommation énergie » de niveau 4. Chaque élève admis dans ce cursus possède déjà une première qualification. Il s'agit de former des professionnels aptes à intervenir sur des chantiers, pour effectuer des diagnostics et des études visant à rendre les logements les moins énergivores possibles. Dix jeunes sont ainsi formés aux techniques de pointe, parmi les plus innovantes en matière d'éco-matériaux, matériaux recyclés et bio-sourcés.

Rappelons également que le CFP Sainte Barbe s'adosse à un foyer de jeunes travailleurs non loin, à Liévin, qui abrite 70 logements de 14 à 30 m² à loyer très modéré. Cette combinaison apprentissage-hébergement s'avère être une belle réussite.

La Verlossoise

À VERMELLES

En 2016, deux nouveaux producteurs ont rejoint les rangs la Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole La Verloossoise, portant à 36 le nombre d'adhérents à cette structure basée à Vermelles. Véritable outil de mutualisation de matériel et d'investissements, elle permet une plus grande variété des types de production et assure une meilleure viabilité économique aux petites et moyennes exploitations. En témoigne le profil des deux nouveaux adhérents. L'un est éleveur de moutons et travaille en circuit court. L'autre est producteur d'endives et de fraises bio.

De plus 2017, devrait marquer un tournant dans la vie de la Verloossoise. Son président historique Thierry Bailliet quittant ses fonctions, l'année 2017 sera largement consacrée à une réflexion stratégique sur l'avenir de la CUMA pour la décennie à venir. Au cours de cette période, une unité de méthanisation devrait notamment voir le jour. Le projet est conduit en partenariat avec la commune de Loos en Gohelle.

Parc des industries Artois-Flandres

À DOUVRIN

Les responsables du Parc des industries Artois-Flandres ont accompagné cette année l'opération de compactage de l'usine de la Française de Mécanique. À terme l'entreprise sera regroupée sur deux bâtiments principaux, afin de renforcer son efficacité productive. Actuellement implantée sur 140 hectares à l'intérieur du parc, elle n'occupera plus que 40 hectares à l'horizon 2020.

La reconversion du foncier libéré par l'unité de production du groupe PSA Peugeot Citroën a immédiatement démarré et ceci en pleine conformité avec la nécessité de régénérer du foncier industriel. En 2016 le groupe français Atlantic, leader dans le secteur du génie climatique, a lancé la production dans sa nouvelle unité. Installée sur un site de 10 ha, elle devrait employer environ 150 personnes.

Lumiwatt sur la Base 11/19 à Loos en Gohelle © Jean François Caron

Un artisan du Salon international des Métiers d'Arts © IMAP

Euralogistic

À DOURGES

Aujourd'hui plus de 2 500 personnes sont présentes sur le site d'Euralogistic. Depuis quatre ans, 10 000 demandeurs d'emploi y ont été accueillis et 1 300 personnes ont trouvé ou retrouvé un emploi dans cette branche d'activités dont le développement ne cesse de s'accroître. Euralogistic est en train de changer de dimension. Il représente les clusters logistiques européens auprès des institutions européennes et il anime désormais l'intercluster logistique national. Son champ d'action s'est élargi à toute la région Hauts-de-France et ses échanges avec la Belgique se sont renforcés.

Dans son organisation et ses méthodes, le cluster a acquis une dimension internationale. Il intensifie les relations avec le Canada, l'Amérique latine et les États-Unis, à la recherche des meilleures pratiques logistiques qui seront développées et optimisées sur le territoire. Devenir la référence européenne en matière de logistique, tel est l'objectif d'Euralogistic. Il ne devrait pas tarder à être atteint, notamment avec le projet de « Cité de la logistique » dans laquelle seront développées de nouvelles formations innovantes.

Jeune en formation au Campus Euralogistic © Jean Michel André

Cluster Senior

PÉRIMÈTRE EURALENS

La Chambre de Commerce et d'Industrie Artois, les trois Communautés d'agglomération du territoire, Maisons & Cités, le groupe La Poste, l'association La Vie Active, l'Université d'Artois et GP Bat (groupement d'entreprises lensois de Bâtiment et Travaux Publics) sont officiellement devenus membre du Cluster Senior. La démarche de l'organisme se concentre sur le maintien des personnes âgées à domicile, sujet majeur compte tenu du vieillissement de la population.

Plutôt que des établissements spécialisés supplémentaires, l'objectif ici est de penser et concevoir un mode d'habitat spécifique. Il s'agit de transformer le domicile classique des habitants âgés et de l'adapter à leurs besoins. À terme c'est toute une opération de rénovation des habitats existants qu'il faudra envisager.

Une première maison de référence vient d'être construite à Noyelles Godault par le groupement d'entreprises de BTP membre du cluster. La méthode va être diffusée sur l'ensemble du territoire et des sites seront prochainement identifiés pour envisager de nouvelles constructions ou pour mettre en action des programmes de réhabilitation de l'habitat existant. Le cluster ne s'intéresse pas seulement aux chantiers, mais aussi aux services associés. Pour cela, la CCI Artois et l'Université d'Artois ont créé la « Cluster senior university » avec le lancement immédiat de 16 formations orientées senior. Celles-ci couvrent un vaste champ de spécialités allant de la sociologie à l'habitat intelligent.

Affiche du Salon international des Métiers d'Arts 2016 © IMAP

Lycée Béhal

À LENS

Le Lycée Béhal fait partie des premiers établissements en France labellisés « Grande école numérique », à l'instar de la POP School Lens (page 32-33). Cette référence a permis au lycée de toucher des fonds significatifs qui ont servi à la structuration d'une formation de sensibilisation au numérique s'adressant aux élèves « décrocheurs ». À l'issue d'une sélection et d'un recrutement très pointus, les élèves sont formés trois mois durant avec une période sur le terrain au sein de plusieurs entreprises. *« Nous n'avons pas l'ambition de l'École 42 de Xavier Niel à Paris mais nous sommes dans la même dynamique, qui consiste à repérer les jeunes porteurs d'une véritable appétence pour ce secteur d'activités en plein développement »* précise Catherine Lambert, proviseur du Lycée Béhal.

Le lycée s'est aussi engagé dans l'aventure « Course en cours », où il s'agit de fabriquer un modèle réduit de Formule 1. Si le moteur est fourni aux compétiteurs, il leur reste à penser, à concevoir puis à fabriquer la carrosserie. Pour faire la voiture la plus rapide, des ateliers, des imprimantes 3D et des logiciels sont nécessaires. Grâce à son « Fab Lab » interne au lycée, Béhal se lance dans cette course de vitesse en collaboration avec les collégiens qui réfléchissent sur la forme et la carrosserie qu'ils souhaitent mettre au point.

Salon des Métiers d'arts de Lens et l'Institut des Métiers d'Arts et du Patrimoine

À LENS

Margherita Balzerani, directrice de l'Institut des Métiers d'Arts et du Patrimoine (IMAP), ne cache pas sa satisfaction. L'édition 2016 du Salon des métiers d'art est une réussite totale. 20 322 visiteurs en trois jours, peu d'évènements de ce type peuvent se targuer d'une telle fréquentation. *« C'est l'excellence populaire »* assure son organisatrice. Plusieurs exposants lui ont donné raison et constatent la montée en gamme ces dernières années.

C'est désormais affirmé, ce salon international se veut être « la vitrine des métiers d'art » située entre Paris et Bruxelles. Le nombre et la diversité des exposants incarnent cette ambition. 156 exposants étaient présents cette année. 56 venus des Hauts-de-France, dont 10 de Picardie. 11 étrangers : Belges, Allemands, Suisses, Serbes, Tchèques, Espagnols, ainsi que des Français venus de toutes les régions de l'hexagone.

« Ces exposants étaient ravis d'être à Lens » affirme la directrice, qui prépare l'édition 2017. Elle a reçu de nombreux retours très positifs. Pour les exposants c'est aussi l'occasion de rencontres et de mises en relations. *« Ici je rencontre des gens qui font un travail d'exception. C'est un espace de promotion parfait »*, s'enthousiasme un exposant belge. Il s'est effectué de nombreuses ventes, surtout dans le domaine de la décoration intérieure. *« En plus d'être un salon commercial, c'est une véritable exposition qui, surtout, suscite des vocations parmi les jeunes »* constate avec chaleur son organisatrice.

Structure organisatrice du Salon depuis 2015, née avec l'arrivée du Louvre à Lens, l'IMAP regroupe aujourd'hui 150 adhérents, alors qu'il y a presque 6 000 artisans des métiers d'art dans la région Hauts-de-France. La mise en réseau se poursuit depuis 2016 ; des événements réguliers sont organisés avec notamment présence d'un expert qui intervient dans des domaines divers liés à la vie des entreprises mais aussi sur les nouvelles tendances contemporaines.

Chantier de rénovation des ateliers du lycée. © Lycée Béhal de Lens

Ville éco-responsable

Mobilier urbain dans la Cité 9 de Lens.
© Maisons & Cités

L'éco-quartier des Alouettes

À BRUAY LA BUISSIÈRE

En 2016 une nouvelle équipe de maîtrise d'œuvre, emmenée par l'agence d'architecte urbaniste Escudié Fermaut, a été désignée pour reprendre la conception générale du projet. Le Conseil communautaire de Béthune-Bruay a voté en novembre la réhabilitation de l'ancienne usine Plastic Omnium. Cette friche industrielle de 15 000 m² permet la réalisation d'un projet d'aménagement ambitieux : un « tiers lieu » qui associera espaces de bureaux et de co-working, salles mutualisées pour accueillir des créateurs d'entreprises et de l'économie sociale et solidaire, cellules commerciales et activités sportives et de loisirs – de l'école du cirque à l'escalade.

Une consultation lancée début 2017 va désigner l'architecte en charge de l'aménagement de ces halles. La phase opérationnelle des travaux devrait débuter dès 2018. Le reste de l'éco-quartier poursuit son édification avec l'aménagement d'îlots dédiés à la construction de logements individuels.

Rappelons enfin que le site sera desservi début 2019 par la ligne Bulle n°2 du Bus à Haut de Service du Syndicat Mixte des Transports Artois-Gohelle, dont les travaux commencent prochainement.

Le projet Cook Chaplain dans la Cité 12/14

DE LENS

La réhabilitation Cook-Chaplain dans la Cité 12/14 a significativement avancé durant l'année 2016. Le chantier progresse de toutes parts. On perçoit maintenant le niveau de qualité architecturale et technique de cette opération de construction.

L'une des plus importantes du territoire, elle prévoit l'édification d'une centaine de logements où le bâti existant, inscrit au Patrimoine de l'UNESCO, cœxiste avec le contemporain. Les premiers logements seront livrés à l'été 2017. Elle préfigure l'avenir de la cité, par ailleurs retenue par l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine pour faire l'objet d'un ambitieux projet de restructuration porté par la Ville de Lens, la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin et le bailleurs Maisons & Cités.

L'îlot Parmentier dans la Cité 9

À LENS

Sur ce site emblématique de l'histoire minière, situé face au Louvre-Lens et faisant partie du Bien inscrit au patrimoine mondial par l'UNESCO, la réhabilitation revêt un caractère stratégique. Les bailleurs sociaux, Maisons & Cités et SIA, ont consacré une large partie de l'année 2016 à la concertation citoyenne, démarche pilotée par l'équipe d'Archiae.

Des ateliers se sont réunis régulièrement sur plusieurs thèmes : espaces partagés, gestion du stationnement, logements collectifs ou individuels. À l'été 2016, un mobilier urbain éphémère a été réalisé par les habitants avec l'aide de l'association Les Saprophytes. Il prépare l'aménagement d'un lieu commun où les habitants pourront échanger et organiser des activités. Toutes ces préconisations ont été collectées et référencées fin 2016 dans un « cahier des charges habitants ». Ce document sera intégré à la consultation de « conception-réalisation » qui vise à confier de manière unie la conception architecturale et technique, puis les travaux de transformation de cet îlot. Une équipe sera retenue à l'issue d'une mise en concurrence par dialogue compétitif. Dans un premier temps, trois équipes seront pré-sélectionnées. Elles devront élaborer leur projet avec les habitants au cours de réunions de concertation périodiques. Le choix de l'équipe lauréate est prévu à l'automne 2017.

Le cadre général de la restructuration de l'îlot est actuellement en phase d'étude, en lien avec la Ville de Lens. L'opération s'intègre dans le projet de Zone d'Aménagement Concerté « Centralité » de la Ville. Plusieurs hypothèses seront prochainement présentées aux habitants. En accord avec les Architectes des Bâtiments de France, toute la périphérie sera conservée.

L'alternative entre les différents schémas réside dans la destruction ou la conservation de certaines habitations, le plan des futurs espaces collectifs et publics, les types et formes des nouveaux logements : individuels, collectifs, etc. Les habitants auront à se déterminer très prochainement sur ces différentes orientations.

Pour l'hôtel en façade du Louvre-Lens, conçu par l'agence Maes, le bail a été signé avec le futur gestionnaire, le groupe « Esprit de France ». La première pierre du futur établissement a été posée en février 2017.

Chantier de l'opération Cook-Chaplain dans la Cité du 12/14 à Lens © Euralens

L'éco-quartier du 4/5 sud

DE MÉRICOURT

C'est une véritable aventure qui est proposée à sept familles sur l'éco-quartier du 4/5 sud à Méricourt. Au sein de cet ensemble qui a vocation de recoudre les différentes parties de la ville, sept parcelles sont dédiées à un projet d'habitat participatif. Associée à la SEM Territoire 62 par une convention publique d'aménagement, la Ville souhaite donner envie à des habitants de construire ensemble leur lieu d'habitation selon leurs désirs communs. Une première réunion d'information s'est tenue fin 2016. Le maire, Bernard Baude, qui a présenté ce projet comme emblématique de la politique participative élaborée dans sa commune, entend bien faire aboutir ce projet.

S'il se concrétise, il sera proche du restaurant scolaire municipal. Privilégiant la qualité des produits pour un coût modéré, ce restaurant va se substituer aux quatre existants et contribuer largement à l'animation du quartier. La municipalité a fait le choix d'y rassembler tous les enfants de la ville demi-pensionnaires, pour qu'ils se familiarisent avec le nouveau site. Dans ce bâtiment sera également ouvert un Centre Social d'Éducation Populaire. Enfin, à proximité, sont sortis de terre une crèche et un relais d'assistance maternelle construits au pied d'un collectif de 23 logements.

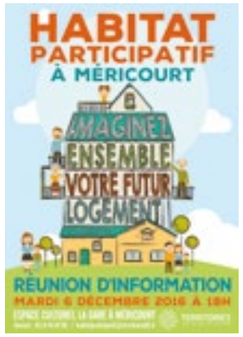

Lancement d'un projet d'habitat participatif à Méricourt

Chantier à Sainte-Henriette.
© CAHC

Sourcéane, centre aquatique du Raquet.
© La Croix du Nord

L'éco-quartier du Raquet

À DOUAI ET SIN LE NOBLE

Situé au cœur du nouvel éco-quartier du Raquet, le centre nautique « Sourcéane » a ouvert ses 1 820 m² de bassin le 20 décembre 2016. L'ensemble des investissements publics représente 24,4 millions d'euros, réparti entre la Communauté d'Agglomération du Douaisis, la Région Hauts-de-France, le Département du Nord et l'État.

La gestion est confiée à la société Recrea, délégataire de service public, qui emploie 38 salariés. L'équipement propose un bassin sportif de 25 mètres de large sur 25 à 33 mètres de long (mur amovible), un bassin d'apprentissage et un « pentagliss » – trois pistes de toboggan d'une longueur de 25 mètres. Dans l'espace bien-être, le public âgé de plus de 16 ans a accès à un bassin de balnéothérapie, avec bulles et banquettes bouillonnantes, trois saunas, un hammam, un frigidarium, un solarium et un espace de marbre chaud, une alcôve et une tisanerie.

Le parking du centre aquatique dispose de 290 places. L'accessibilité est totale pour les personnes handicapées. Un chenil est ouvert pour les chiens guides d'aveugles et trois fauteuils sont disponibles en permanence pour la mise à l'eau des personnes à mobilité réduite.

En 2017 démarre la troisième phase de travaux de l'éco-quartier. Elle concerne la réhabilitation de la friche de l'ancienne briqueterie Dupont-Delecourt. Grâce à cette phase d'aménagement, 10 hectares environ seront viabilisés pour la construction de 970 logements, dont 652 sur le terrain de l'ancienne briqueterie.

Lens Centralité

À LENS

Profitant de travaux concomitants entrepris par la SNCF – diminuant ainsi les coûts d'intervention sur le domaine ferroviaire – un nouveau tunnel a été percé au printemps 2016 sous les voies ferrées au pied du stade Bollaert-Delelis. Cette nouvelle voie facilitera la circulation entre l'est et l'ouest de l'agglomération. Elle a également pour objectif majeur de renforcer la cohésion urbaine de la centralité de Lens. Permettant une circulation plus fluide des automobilistes, elle sera aussi ouverte à l'ensemble des modes de transports en particulier les modes de déplacements doux. Le futur Bus à Haut Niveau de Service devrait inaugurer ce nouveau passage : la ligne Bulle n°1 y sera en service à la fin de l'année 2018. De nouveaux espaces publics seront réalisés courant 2018 et 2019, le long du parcours de la ligne Bulle.

Cet axe, entre le Louvre-Lens (et l'îlot Parmentier), le stade Bollaert-Delelis et le centre-ville, structure le projet de Zone d'Aménagement Concerté « Centralité » conçu par l'équipe Desvigne-Portzamparc et porté par la Ville de Lens. Il répond à plusieurs problématiques : comment bâtir le trait d'union entre le Louvre-Lens et le centre-ville ? Comment aménager, de manière la plus durable et harmonieuse possible, les 150 000 m² de plancher envisagés ? C'est à travers cette ZAC Centralité que s'édifie le « Lens nouveau » mais aussi le cœur de l'agglomération, qui s'étend jusqu'à Liévin et au sud du futur Centre de Conservation du Louvre. Si le stade Bollaert-Delelis attire aujourd'hui sans difficultés ses fidèles supporters, la Ville de Lens réfléchit à un programme de loisirs au pied du stade, stade visant un plus large public et renforcerait ainsi l'attractivité du centre-ville.

Le Quartier des gares, avec un programme immobilier initial de 35 000 m² de plancher à dominante tertiaire, poursuit sa mutation. Le premier bâtiment de 4 400 m², livré fin 2015, est aujourd'hui occupé dans sa quasi-totalité. Cet immeuble conçu par l'agence Saison-Menu a été consacré « plus belle réalisation tertiaire » régionale par les architectes du Nord-Pas de Calais. Le deuxième, en cours de construction, se compose de 39 logements dont 21 sociaux, réalisés pour Maisons & Cités. Il sera livré en novembre 2017. Le troisième bâtiment composé de 3 600 m² de plancher de bureaux ou services est en cours de commercialisation et le quatrième lot qui suit fait l'objet d'études de programmation.

Le pôle d'échange multimodal de Sainte Henriette

À HÉNIN BEAUMONT

Sur ce vaste site de plus de 100 hectares, le futur éco-quartier aura transformé à terme le tiers de cette superficie. L'opération est menée par la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin (CAHC), dans le cadre d'une procédure de Zone d'Aménagement Concerté.

En mars 2016 le premier chantier de construction de logements a débuté sur l'îlot 1 du quartier, sous la maîtrise d'ouvrage du promoteur immobilier Demathieu et Bard. Logements privés et logements sociaux (pour le compte de Maisons & Cités) sont réalisés ; le nom commercial du projet est « Green home ». On parle aussi d'un béguinage contemporain. La deuxième phase de construction de logements sur cet îlot, dite « Plazza 1 », débute en 2017. Il s'agit de logements collectifs qui seront livrés en 2018. Les études pour le développement et la construction de bâtiments de services tertiaires démarrent elles aussi en 2017. Les travaux d'aménagement des espaces publics ont débuté en octobre 2016 sous la maîtrise d'ouvrage de la CAHC et la maîtrise d'œuvre du groupement Verdi-Empreinte. Les responsables du projet ont demandé la labellisation nationale « ÉcoQuartier ».

En 2017, ce sont aussi les travaux préparatoires pour accueillir le chantier des lignes Bulles n°1 puis n°7 du Bus à Haut niveau de Service qui débutent. Les Bulles desserviront ce lieu de vie dès la fin de l'année 2018. Un nouveau pont permettra de franchir la voie ferrée, liant le centre-ville, la Cité Foch et le quartier Sainte-Henriette. Deux à trois années actives annoncent ainsi le démarrage en force de ce projet d'envergure.

Cité Bruno

À DOURGES

À Dourges la Cité Bruno, première cité-jardin de la région, a achevé sa mue. Les travaux ont parfois paru longs aux habitants et quelques échanges francs ont eu lieu entre aménageurs et occupants, notamment sur le stationnement ou sur le niveau d'ambition qu'impose l'inscription au Patrimoine mondial. Mais aujourd'hui, de part et d'autre, on se félicite de cette rénovation qui a transformé la cité. L'expérience sera riche d'enseignements sur l'accompagnement au changement des habitants des cités minières.

Le chantier des façades a démarré et le volet concernant les habitations privées sera achevé en 2017. Pour les maisons jumelées, où l'une appartient à un propriétaire privé et l'autre à Maisons & Cités, les entreprises harmonisent les plannings pour intervenir simultanément sur les deux habitations.

Sylvain Robert et Michel Dagbert au forum Participation des habitants © Euralens

Forum Participation : faire Euralens avec ses habitants

Pour Sylvain Robert, président d'Euralens, *« donner la parole, l'écouter, permet de mieux agir »*. Un souci partagé par Michel Dagbert, président du Pôle métropolitain de l'Artois, qui rappelle que la question de la participation citoyenne est au cœur du projet métropolitain, associée au 3e pilier " Le développement culturel et sociétal " (page 56).

Euralens a lancé en 2015 un forum thématique dédié au sujet, en lien avec le prestataire Res Publica. La plénière de restitution des travaux, engagés durant plus d'un an, s'est tenue le 17 novembre 2016 à la médiathèque de Méricourt. Les participants, nombreux, ont témoigné de leur engagement dans cette démarche. Des expériences locales ont été confrontées au regard d'intervenants extérieurs, notamment celui de Lauriane Deniaud, Première adjointe au maire de Saint-Nazaire en Loire Atlantique.

Pour qu'une démarche de concertation soit réussie, il faut se doter d'une méthodologie pointue. L'engagement n'est pas sans risque mais il faut l'assumer, c'est ce qu'expliquent les élus et les techniciens qui s'y sont confrontés. *« Il n'est pas possible d'évaluer une démarche de participation tant qu'on ne l'a pas éprouvée »*, témoigne l'un d'eux. *« Mais si on ne s'y investit pas, on connaît les conséquences : repli sur soi et abstention »*. Tous affirment en effet que *« si la participation ne résout pas la totalité des problèmes, elle instaure une meilleure relation, plus de tolérance, plus d'écoute »*.

Elle rend également les décisions plus performantes. Lorsqu'une démarche de participation est engagée lors d'un chantier de réhabilitation d'un quartier par exemple, on constate très vite les effets positifs de la pratique sur ses habitants. Le sentiment d'appropriation est très fort, d'où une utilisation bien différente des logements et des équipements.

Retrouvez l'ensemble de la réflexion issue de ce forum thématique dans le Livret Euralens n°9 « Forum Participation : Faire Euralens avec ses habitants » téléchargeable sur le site euralens.org

Chaîne des parcs

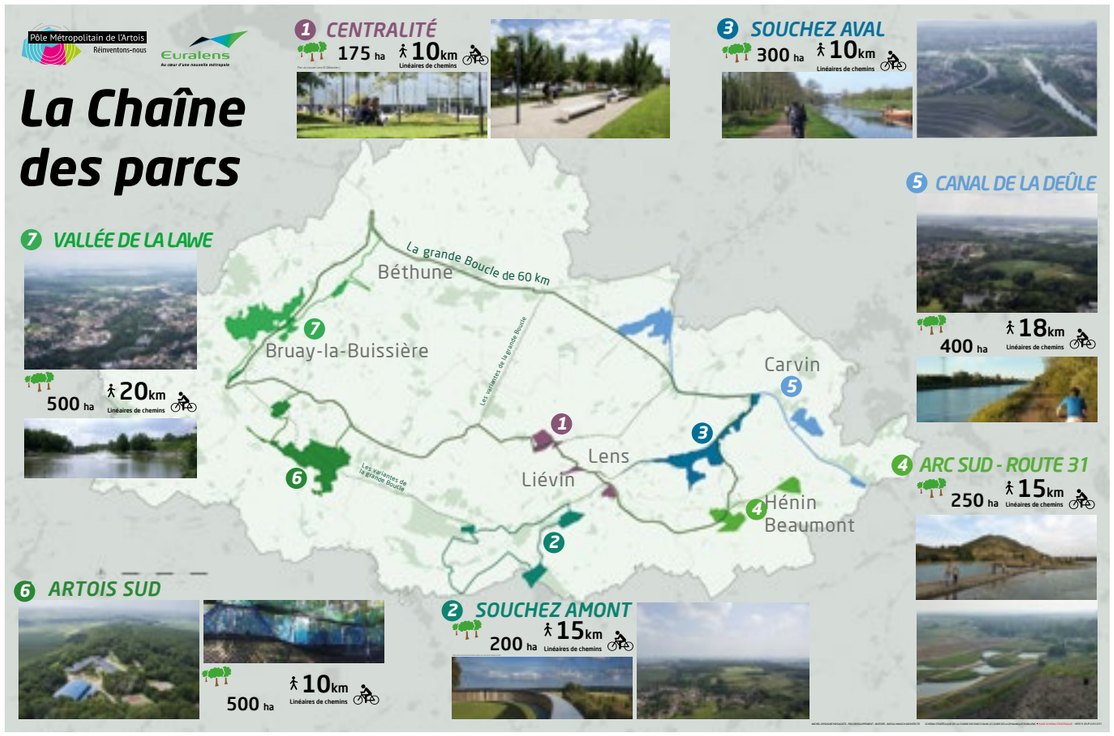

Schéma stratégique de la Chaîne des parcs
© Euralens - Michel Desvigne Paysagiste

Un espace naturel de dimension métropolitaine

2016 est une année charnière pour la Chaîne des parcs avec l'émergence du Pôle métropolitain de l'Artois (page 56). Cette nouvelle collectivité métropolitaine, dont Euralens a été chargée d'accompagner la mise en œuvre, se positionne à l'échelle du périmètre d'action prioritaire de l'association – celle des trois intercommunalités de Lens-Liévin, Hénin-Carvin, Béthune-Bruay – et donc à celle de la Chaîne des parcs. Elle permet d'engager de façon opérationnelle les chantiers transversaux indispensables à la concrétisation d'un espace naturel de cette dimension.

Avec le soutien technique d'Euralens, une consultation a été lancée en 2016 par le Pôle métropolitain de l'Artois pour désigner une équipe chargée de concevoir une stratégie commune de signalétique : même design de panneaux, même charte graphique. Car si les parcs existent déjà pour la plupart, il n'existe pour le moment aucune signalétique qui permette de relier significativement ces parcs les uns aux autres. Les premiers panneaux seront posés en 2017. À leur échelle, les communautés d'agglomération restent les maîtres d'ouvrage compétents en tant qu'aménageurs. Comme en attestent les différents projets présentés ci-contre, la Chaîne des parcs est bien entrée dans leurs politiques respectives. Le département du Pas-de-Calais prend également part à ce grand projet, au titre de sa compétence en aménagement de pistes cyclables. Il a ainsi lancé en 2016 les études de faisabilité concernant une portion de l'EuroVelo 5, pour pouvoir connecter le Parc d'Olhain à la centralité de Lens.

L'association Euralens, de son côté, continue d'apporter ponctuellement à chacun de ces acteurs son soutien technique, tout en assurant sa mission d'animation globale du forum. Cette coordination est indispensable pour veiller à la cohérence du concept. Elle est aussi nécessaire à la bonne complémentarité entre les maîtrises d'ouvrage, qui construisent chacune les différents maillons de cette Chaîne des parcs. Elle passe notamment par la réunion périodique de l'ensemble des partenaires, comme le 4 septembre 2016 à Olhain, où plus de 100 participants étaient présents.

Trail des Pyramides Noires 2016.
© Fabien Garin - MBM

Les événements sportifs du Bassin minier

Les sports de nature constituent une activité en pleine expansion. Pour le Bassin minier, si original et si spécifique, les différentes disciplines représentent un potentiel de développement économique majeur. Mais les sports de nature permettent aussi d'explorer le territoire et de découvrir son patrimoine culturel, paysager et naturel unique. C'est sur ces bases que la Mission Bassin Minier a conçu le Trail des Pyramides noires. L'épreuve reine est un ultra-trail de 105 km. Les sections planes alternent avec l'ascension des terrils. La course part du Béthunois, l'arrivée se fait à Oignies sur le site du 9-9 bis. Trois circuits complémentaires de 50, 35 et 22 km sont par ailleurs proposés. 500 coureurs lors de la première édition, 800 en 2016, on en attend mille en 2017. Pour des raisons d'organisation, les promoteurs de l'épreuve, ne dépasseront pas ce nombre d'inscrits. Les coureurs, même les plus exigeants, affichent chaque année leur satisfaction des prestations proposées et des parcours tracés. Fort de ses sportifs ambassadeurs et de son succès renouvelé, l'événement a acquis une notoriété méritée dans le monde du trail. Le territoire a également sa carte à jouer en ce qui concerne le tourisme à vélo. 50% de la véloroute du Bassin minier qui s'étend sur une distance de 150 km sont déjà aménagés et 80% le seront début 2020. À partir de cet axe structurant, des boucles seront créées pour permettre aux cyclotouristes de personnaliser leur parcours et de découvrir ce patrimoine paysager exceptionnel.

D'autres pratiques liées aux sports de nature font aussi l'objet d'études comme la course d'orientation. Parmi les plus surprenantes : l'exercice du parapente. Les terrils s'y prêtent avantageusement. Ils sont en effet entourés d'espaces agricoles qui dégagent de la chaleur, à laquelle s'ajoute celle due à la combustion de certains terrils. Ce phénomène provoque des ascendances thermiques qui permettent aux parapentistes de demeurer dans les airs plusieurs heures.

Tous ces projets, toutes ces pistes de réflexion visant à développer les sports de nature autour du Louvre-Lens, ont pris corps dans un schéma stratégique présenté par la Mission Bassin Minier au cours du mois de février 2017.

Balade en VTT sur l'ancienne fosse 7 à Houdain
© Euralens

Parc des îles. © Laurent Bouvier

Parc Souchez Aval

AUTOUR DU CANAL DE LA SOUCHEZ

Site emblématique de la Chaîne des parcs, le Parc Souchez Aval incarne une volonté de reconquête des espaces situés autour de l'eau. Il a franchi un cap décisif en 2016, sous la direction commune de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, celle d'Hénin-Carvin et des communes de Loison sous Lens, Noyelles sous Lens, Fouquières lez Lens, Harnes et Courrières, réunies dans un groupement de commande.

Au printemps 2016, la société Espaces libres a été désignée Assistant à Maîtrise d'Ouvrage en lien avec le cabinet Merlin. Elle a accompagné le groupement de commande dans sa consultation sur la maîtrise d'œuvre, qui a conduit au choix du paysagiste Nervures de Tourcoing.

Les aménagements portent sur un ensemble naturel impressionnant : 10 km de linéaire, 300 ha qui intègrent le Canal de la Souchez, des espaces humides, des cheminements, des franchissements, un terril et un lagunage.

Les responsables du projet entendent valoriser chacun de ces espaces pour renforcer l'attractivité générale du parc. Chaque lieu aménagé constituera un « point d'intensité » avec une ou plusieurs activités et animations spécifiques. Ainsi le parc entend devenir un vaste espace dédié aux loisirs, aux sports de nature. Un lieu naturel préservé, susceptible d'accueillir en nombre des touristes venus de l'extérieur et des habitants des localités environnantes : des familles mais aussi des sportifs aguerris.

Les consultations pour retenir des entreprises de travaux ont été lancées en janvier 2017, incluant une clause sociale de réalisation de 1 610 heures auprès des structures d'insertion par le travail du territoire. Ces travaux bénéficient de fonds européens.

Repérages sur le Parc Souchez Aval.
© Euralens

Parc des îles

À DROCOURT

En 2016, le Parc des îles a accueilli la grande course contre la faim qui demeure la plus importante de France. Plus de 3 000 collégiens y ont participé. Cette épreuve est, comme chaque année, organisée au profit de l'organisation non gouvernementale Action Contre la Faim. En 2016, la compétition était orientée vers Haïti. Vanessa Matignon, ambassadrice d'Haïti en France, est d'ailleurs venue spécialement sur le parcours de la course pour encourager les jeunes sportifs.

Quelques jours plus tard ont eu lieu les 7e rencontres régionales de cerf volants. Appréciant l'environnement si particulier du parc, de nombreux cerf-volistes étaient présents, de même que des habitants venus participer aux ateliers de construction, de démonstrations de cerf-volant acrobatique. Ces rencontres régionales sont devenues un événement incontournable. La 8e édition est déjà programmée en mai 2017.

Autre manifestation qui, désormais, constitue un vrai rendez-vous annuel : le trail nocturne de la Saint-Nicolas. Chaussant leurs baskets, enfilant gants et bonnets et surtout une bonne lampe frontale, plus d'un millier de trailers ont célébré le patron des enfants au pas de course. Beaucoup en tenue fluo, malgré le vent glacial de décembre, ont illuminé les terrils du parc comme des lucioles dans la nuit noire. Un spectacle émouvant et magnifique.

Parc Centralité

À LOOS EN GOHELLE, LENS ET AVION

Sous la direction de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin et de la Ville de Loos en Gohelle, maîtres d'ouvrage, les études de maîtrise d'œuvre conduites par l'équipe de Michel Desvigne ont été engagées en 2016 pour réaliser la liaison entre le Parc de la Glissoire à Avion, le musée-parc du Louvre à Lens et, à Loos en Gohelle, la Base 11/19 et ses terrils.

Un cheminement cycliste et piétonnier fortement planté, y compris de vergers, sera aménagé et permettra de se rendre d'un site à l'autre. Le point d'orgue du parcours sera la plaine Molière, réaménagée au profit des visiteurs, des randonneurs et, en tout premier lieu, des habitants des cités environnantes. Des travaux seront également engagés pour améliorer une des entrées du Parc Centralité et lui donner une meilleure visibilité. Enfin des belvédères seront érigés au sommet des terrils de la Glissoire et du 11/19. Les consultations pour retenir des entreprises de travaux ont été lancées en janvier et février 2017, incluant une clause sociale de réalisation de près de 2 200 heures, auprès des structures d'insertion par le travail du territoire. Ces travaux bénéficient de fonds européens.

Perspectives des aménagements de la Plaine Molière dans le Parc Centralité à Lens
© Michel Desvigne Paysagiste

Développement du tourisme fluvial et fluvestre

AUTOUR DU CANAL D'AIRE

La Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay se prépare à lancer le grand chantier d'aménagement des rives du Canal d'Aire entre Béthune et La Bassée. Ce projet fédère les douze communes qui bordent le canal. Il constitue un maillon essentiel du volet fluvial de la Chaîne des parcs. La désignation de la maîtrise d'ouvrage s'est effectuée en toute fin d'année 2016. Le dossier des travaux se bâtit lors du premier semestre 2017 et le démarrage des travaux est prévu dans le courant du second semestre.

Découverte du tourisme fluvial dans la vallée de la Sambre. © Euralens

Actualité du territoire

Cyclistes dans la Chaîne des parcs
© Laurent Bouvier

P. 56
PÔLE MÉTROPOLITAIN DE L'ARTOIS

P. 60
CONTRAT PARTENARIAL D'INTÉRÊT NATIONAL SUR LE BASSIN MINIER

P. 62
PÉRIMÈTRE D'ACTION EURALENS

P. 64
LES MISSIONS D'EURALENS

P. 70
LE CERCLE DE QUALITÉ

P. 74
EURALENS 2019

P. 76
CARTE DES LABELS EURALENS 2016

Le Pôle métropolitain de l'Artois

La consolidation politique et institutionnelle de la dynamique Euralens

TRAVAILLER À LA BONNE ÉCHELLE

Depuis sa création en 2009, Euralens a animé une dynamique dans laquelle les acteurs du territoire ont pris l'habitude de travailler ensemble à une échelle nouvelle, celle d'un bassin de vie cohérent, conjurant progressivement le morcellement territorial hérité de l'activité minière. Chacun des forums thématiques d'Euralens a été l'occasion d'esquisser à cette échelle une vision commune de l'aménagement urbain, de l'aménagement des espaces de nature et de loisirs, de cohérence entre économie et formation, de participation des habitants, d'évaluation de la transformation du territoire, de tourisme et culture, etc. (cf. page 10 "Les cadres de référence"). Certains des forums ont même préparé l'entrée en phase opérationnelle, c'est de cas de la Chaîne des parcs.

En 2015 les élus du territoire manifestent collectivement le souhait d'aller plus loin et de se doter d'un outil de gouvernance, d'échanges et de travail à cette nouvelle échelle. C'est ainsi qu'ils confient à l'association Euralens le soin de porter les travaux préparatoires à la création d'un Pôle métropolitain. Fin 2015, ce travail permet aux quatre collectivités concernées, les Communautés d'agglomération de Lens-Liévin, Hénin-Carvin et Béthune-Bruay Artois Lys Romane ainsi que le Département du Pas-de-Calais, de délibérer dans les mêmes termes et de créer le Pôle métropolitain de l'Artois sous forme de Syndicat mixte ouvert.

Dès mars 2016 le Comité syndical du Pôle métropolitain, constitué de 42 élus représentant le territoire, s'installe et élit Michel Dagbert comme président. Il adopte également son « Projet métropolitain », très largement inspiré des travaux conduits précédemment dans le cadre d'Euralens et décliné en 3 piliers : « De l'archipel noir à l'Archipel vert », « La métropole de la Troisième Révolution Industrielle » et « Le développement culturel et sociétal ». Il s'agit de conjuguer les forces et les initiatives des collectivités qui le composent dans ces domaines clés pour l'avenir du territoire.

Pôle Métropolitain de l'Artois
Réinventons-nous

Rencontre entre l'exécutif du Pôle métropolitain de l'Artois et Valérie Létard, Première vice-présidente de la Région Hauts-de-France, le 2 décembre 2016 à la Maison syndicale de Lens. © Euralens

Jeunes en service civique sur la mission
"Faisons vivre la Chaîne des parcs"
© Unis Cité

Premières actions

Avant l'été 2016, le Pôle métropolitain se dote d'un budget et d'une petite équipe. Il valide une liste de 20 projets de niveau métropolitain et il adhère au Réseau national des pôles métropolitains. À la rentrée 2016, avec ses trois agglomérations membres, il dépose une contribution commune au futur Schéma régional de Développement économique constituant, de fait, sa stratégie économique métropolitaine.

Avec l'opération partenariale « Osons nos talents », le Pôle métropolitain de l'Artois va au plus près des habitants, en particulier des plus jeunes, pour les informer sur les métiers qui recrutent. Le Pôle lance également la conception de la signalétique de la Chaîne des parcs et engage 20 jeunes en contrat de service civique pour l'animer et la promouvoir.

En parallèle du grand Forum Euralens et de ses projets labellisés, le Pôle métropolitain de l'Artois constitue une force politique capable d'engager en phase opérationnelle des réflexions animées par Euralens.

LE PÔLE PERMET AUSSI :

· De faire valoir, grâce au poids démographique (10% de la population régionale) et économique qu'il représente, **les intérêts du territoire au sein de la grande Région Hauts-de-France**, vis-à-vis de l'État et de ses territoires voisins

· **D'orienter des financements vers son territoire** comme ceux du nouveau dispositif régional d'appui aux territoires

· **De porter ensemble des projets collectifs**, qui prennent toute leur mesure à l'échelle du Pôle métropolitain. C'est le cas en particulier de la Chaîne des parcs qui permet de démultiplier l'offre d'espaces de loisirs à la population, en reliant les différents parcs existants ou en cours d'aménagement sur le territoire

· **De donner plus d'ampleur et de visibilité aux politiques publiques** ainsi mises en réseau : sur la valorisation du territoire, le développement des filières d'excellence, l'aménagement du territoire, etc.

· **De disposer d'un espace de dialogue et de gouvernance politiques régulier et officiel**, à une échelle vécue au quotidien par les acteurs économiques et les habitants et sur des enjeux concrets comme l'aménagement, l'emploi, le logement, la santé…

Contrat partenarial d'intérêt national

pour le renouveau du Bassin minier

Cité minière de Billy Montigny
© Laurent Bouvier

Le contexte de la mission

Par lettre de mission en date du 22 juin 2016 Jean-Louis Subileau, par ailleurs animateur du Cercle de qualité Euralens (page 70), a été mandaté par le gouvernement, avec l'appui du Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) et de l'Inspection générale des affaires culturelles (IGAC) pour une mission portant sur le territoire du Bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais. La mission a été installée par le Premier Ministre au Louvre-Lens le 29 juin 2016.

Extraits des préconisations du Rapport Subileau

LES OBJECTIFS :

- L'établissement d'un **plan de réhabilitation et de rénovation thermique** de l'ancien patrimoine des Houillères (70 000 logements miniers, dans 543 cités)
- L'élaboration d'un **plan de restructuration urbaine** des cités minières en lien avec les centre-ville, dans un souci de mise en œuvre opérationnelle rapide
- L'identification de **pôles de développement économique**
- La présentation de **schémas de gouvernance** politique et technique s'appuyant sur l'ingénierie locale.

Des propositions pour l'avenir du Bassin minier

La mission a rencontré plus d'une centaine d'interlocuteurs, responsables politiques et techniques de l'État et des Collectivités territoriales, de l'ingénierie territoriale (Euralens, Mission Bassin Minier, Agence d'urbanisme de l'Artois - AULA, etc.), des bailleurs et du monde de l'économie et de la formation.

Un ensemble très complet de propositions réunies dans un rapport a été remis au gouvernement en novembre 2016. Ce rapport vise à dégager une vision stratégique et des orientations d'action partagées par l'État et ses partenaires, et à préfigurer un Contrat partenarial d'intérêt national (CPIN) pour le développement du Bassin minier à horizon de 10 ans.

La mission souligne l'urgence de l'action en raison d'une réalité sociale difficile, voire critique dans certains secteurs. Elle met en valeur les atouts et les perspectives de développement envisageables, notamment depuis l'arrivée du Louvre à Lens et l'inscription du Bassin minier par l'UNESCO. Dès lors s'est engagée une vraie dynamique de mutation du territoire, qu'il convient d'accélérer et d'amplifier par une meilleure hiérarchisation des priorités, par des démarches de projets plus transversales et intégrées et par à une coopération renforcée entre les acteurs.

Cité minière de Billy Montigny
© Laurent Bouvier

Le Premier Ministre Bernard Cazeneuve sur le site du 9.9bis avant la cérémonie de signature © CAHC

Territoire concerné par la mission :

100 km
de long

1,2 millions
d'habitants

8
intercommunalités

251
communes

LES MESURES PROPOSÉES :

- **Redonner confiance en l'avenir** aux habitants et particulièrement aux plus jeunes, par des actions innovantes dans le domaine de la formation
- **Combattre le mal logement et améliorer la qualité de vie**, en engageant notamment un programme exceptionnel de doublement du rythme actuel de rénovation des logements énergivores
- **Rendre plus attractif le territoire** et changer son image, en accélérant sa mutation « de l'archipel noir à l'Archipel vert » avec la Chaîne des parcs, en revitalisant les centre-ville et en mettant en valeur les grands sites miniers
- **Favoriser le développement économique et l'innovation** sur des thèmes porteurs d'avenir et permettre la création d'emplois
- **Rendre l'action publique plus lisible** par les habitants et les acteurs économiques, grâce à un véritable choc de coopérations intercommunales ainsi qu'entre le monde politique et le monde économique.

LES IMPLICATIONS CONCRÈTES SUR LA DYNAMIQUE EURALENS

C'est le 7 mars 2017 sur le site du 9-9bis à Oignies que le Premier Ministre Bernard Cazeneuve, entouré de 6 autres ministres, des présidents de la Région Hauts de France, des Départements, des EPCI et de représentants de l'Union Européenne, a signé l'Engagement pour le renouveau du Bassin minier. Parmi les mesures, 100 millions d'euros supplémentaires pour accélérer la réhabilitation de 23 000 logements miniers supplémentaires. Autant de leviers pour accélérer la réalisation des projets labellisés Euralens cités dans le rapport Subileau ou la mise en œuvre de la Chaîne des parcs...

Périmètre d'action Euralens

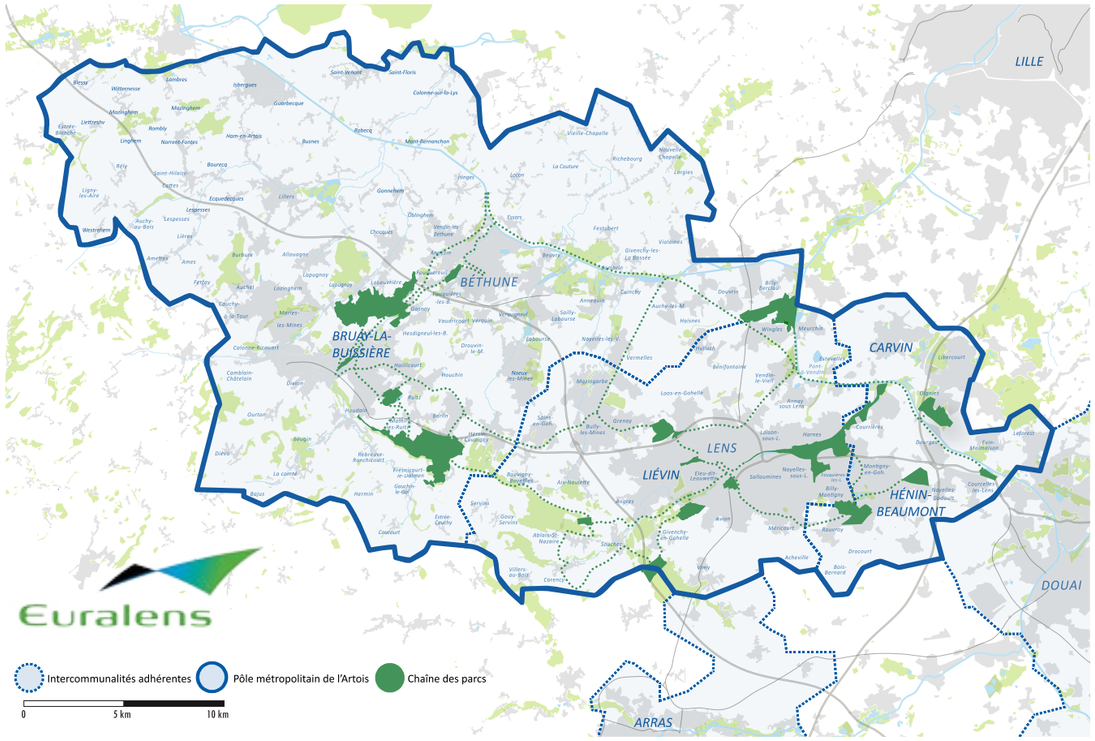

Au cœur d'une nouvelle métropole

Euralens, en tant que grand Forum, anime la dynamique collaborative qui contribue à accélérer la transformation du territoire. Avec le Pôle métropolitain de l'Artois et le Contrat partenarial d'intérêt national du Bassin minier, deux démarches qui viennent d'être décrites (pages 56 à 61), on voit comment cette dynamique se traduit dans les faits. « Au cœur d'une nouvelle métropole », Euralens enclenche et définit avec l'ensemble des acteurs concernés et avec ses habitants le devenir métropolitain, dans ses dimensions urbaine, économique, sociale et culturelle. Ses missions principales : enrichir la coopération intercommunale, favoriser l'éclosion de projets, promouvoir l'attractivité du territoire.
Né en 2009 de l'arrivée du Louvre à Lens, Euralens s'est d'abord concentré sur les villes de la centralité (Lens, Liévin et Loos en Gohelle). Son action s'est étendue progressivement aux Communautés d'agglomération environnantes – Lens-Liévin, Hénin-Carvin et Béthune-Bruay – aujourd'hui regroupées au sein du Pôle métropolitain de l'Artois. Ce territoire d'action prioritaire réunit près de 650 000 habitants.

Forte de ses 104 adhérents en 2016, dont la Communauté urbaine d'Arras et la Communauté d'agglomération du Douaisis, l'association Euralens embrasse un large territoire de coopération appelé « périmètre élargi ».
Euralens fonctionne par ailleurs en liens étroits avec des structures dont la zone d'action va au-delà de ce périmètre élargi, celle du Bien inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO par exemple. La dynamique Euralens attire donc, de fait, des acteurs de tous horizons. Leur point commun : l'idée d'un passage « de l'archipel noir à l'Archipel vert » mis en mouvement autour du Louvre-Lens.

Chiffres-clés du territoire

	Périmètre du Pôle métropolitain de l'Artois	Périmètre élargi aux intercommunalités de Douai et d'Arras	Région Hauts de France	France métropolitaine
Population	643 835	897 282	5 987 883	65 564 756
Communes au 01/01/2017	150	224	3 838	35 416
Superficie en km²	997	1 496	31 814	632 734
Densité en hab/km²	646	600	188	104
- de 20 ans en %	27%	26%	26%	25%
Diplomés Part de diplomés supérieurs en %	16,5%	18,4%	21,9%	26,8%
Emplois Nombre d'emplois	191 415	303 963	2 135 002	26 345 233
Chômage 3e trimestre 2016	15,5% Zone Lens-Hénin	13,2% Zone Douai	12%	9,6%
	11,8% Zone Béthune -Bruay	8,9% Zone Arras		

Source : données de la Plateforme d'Intelligence Collective Euralens, chiffres INSEE, RP 2013

Retrouvez toutes les données 2016 sur l'évolution du territoire, issues des travaux de la Plateforme d'Intelligence Collective Euralens dans le Livret 10 « Louvre-Lens, Chiffres-clés et impacts 2016 »

Les missions d'Euralens

Délégation chinoise sur le territoire
en octobre 2016 © Euralens

Faire du Louvre-Lens un véritable levier de développement économique, social et culturel du territoire s'inscrit en filigrane dans toutes les actions d'Euralens. Ce passage de l'archipel noir à l'Archipel vert, contenu dans son logo, s'inspire de grands exemples européens où l'héritage industriel a fait place à la culture et à l'innovation.

Le Grand forum

Le Grand forum des acteurs concernés par la dynamique Euralens se réunit de façon plénière au rythme des Assemblées générales de l'association, trois fois par an. Ces réunions se tiennent en différents lieux symboliques du périmètre métropolitain : l'hôtel de ville de Lens, le site du 9-9 bis à Oignies et l'hôtel communautaire de Béthune pour les séances de 2016.

Les Assemblées générales d'Euralens constituent des temps forts auxquels participent à chaque fois plus de 150 personnes. Elles réunissent les adhérents, mais aussi beaucoup d'autres acteurs du territoire : techniciens des collectivités, chefs d'entreprises, associations, habitants curieux, etc. Pour tous les participants, c'est l'occasion de « prendre le pouls » du territoire, de s'informer sur les avancées de ses projets, d'échanger sur les nouvelles orientations possibles et de définir ensemble la stratégie à privilégier.

En 2016 l'association compte 104 adhérents : 77 membres actifs et 27 sympathisants. Des collectivités, des organismes publics ou parapublics, des bailleurs sociaux, des entreprises privées, des associations, des établissements de formation, des individuels… tous sont ainsi invités à prendre part aux travaux de l'association.

La culture des projets

Euralens contribue à valoriser des projets originaux et innovants, et à en faire émerger de nouveaux. La plupart sont nés grâce au dynamisme généré par l'arrivée du Louvre à Lens et par l'inscription du Bassin minier à l'UNESCO.

Les notions de développement durable, d'Archipel vert et l'approche transversale prônées au sein d'Euralens ont permis de construire progressivement une ambition commune au service d'une nouvelle métropole. Chaque famille de projets dans le label Euralens est en effet l'opportunité d'ouvrir un forum thématique dédié, et ainsi d'élaborer de nouvelles stratégies collectives, à une échelle plus pertinente. La Chaîne des parcs est à ce titre le meilleur exemple.

En accordant son label aux projets du territoire, l'association veille à leur exemplarité et à leur mise en réseau qui, elles-mêmes, génèrent un effet d'entraînement sur l'ensemble du territoire. Elle travaille avec les porteurs de projets pour étudier et accompagner leur mise en œuvre, mobiliser et animer des partenariats, rechercher des financements… avec toujours l'exigence du niveau d'excellence et de l'intérêt métropolitain.

Membres sympathisants (AG 24 mars 2016)
© S. Jarry - Euralens

Sont membres d'Euralens :

3
grandes collectivités territoriales : la Région Hauts-de-France, le Département du Pas-de-Calais, le Pôle métropolitain de l'Artois

5
intercommunalités : Lens-Liévin, Hénin-Carvin, Béthune-Bruay, Arras et Douai

32
communes

7
associations du territoire, dont la Mission Bassin Minier ou L'Avenir pour tous

12
structures culturelles et sportives, dont le musée du Louvre, la Comédie de Béthune ou encore le Racing Club de Lens

20
collèges, lycées et établissements de formation supérieure

5
bailleurs sociaux

9
structures issues du monde de l'entreprise, de l'agriculture et de l'artisanat

l'État
L'État très présent dès son origine, joue un rôle important dans la démarche d'Euralens

Valoriser le territoire

L'autre mission d'Euralens est la communication sur les formidables atouts du Bassin minier et sur les opportunités d'avenir qu'offre ce territoire. Pour faire connaître ses qualités, notamment patrimoniales et paysagères, et son esprit d'initiative, cette communication s'appuie d'abord sur le site internet euralens.org. Destiné aux habitants comme aux gens de l'extérieur, il constitue une source d'information importante, constamment mise à jour. À la fois site de ressources, de références et d'actualités, il est complété par une présence d'Euralens sur les réseaux sociaux.

Redévelopper un territoire autour de l'arrivée d'un grand équipement culturel est une démarche ambitieuse et engagée dans d'autres régions en France, en Europe et dans le monde. Elle attire donc l'attention des journalistes, de professionnels extérieurs, d'étudiants et chercheurs mais aussi d'étrangers, parfois venus de très loin. Ils sont d'abord curieux de découvrir la marque mondiale des musées, le Louvre, implantée au cœur des cités minières. Mais ces publics sont tout aussi avides de comprendre la méthode inventée ici pour faire de ce projet un levier de développement. L'équipe d'Euralens consacre une part importante de son temps à accueillir ces délégations, leur présenter la démarche et leur faire visiter des projets qui illustrent la transformation du territoire.

En 2015, ce sont 1 350 personnes qui ont été reçues, et plus de 1 600 en 2016. Pour rendre plus attractive cette médiation et être en mesure de répondre à davantage de sollicitations, Euralens s'est associé à d'autres structures du territoire également sollicitées.

Des parcours de découverte ont donc été définis et sont désormais inscrits dans le programme des visites de groupes organisées par l'Office de tourisme et du patrimoine de Lens-Liévin.

Brochure Groupes OTPLL 2017

Visite de terrain avec les étudiants de STAPS Valenciennes sur le Parc Souchez Aval. © Euralens

Transmettre la dynamique

La méthode n'intéresse pas que les professionnels, les enseignants sont également des utilisateurs réguliers des contenus produits par Euralens pour enrichir leurs travaux avec les élèves. Ainsi depuis 2013, l'association Euralens est liée à l'Académie de Lille par une convention. Dans ce cadre un professeur détaché a construit des modules pédagogiques à partir des différentes actions d'Euralens. Téléchargeables sur le site de l'Éducation nationale, ils sont devenus autant d'objets d'étude ou d'illustrations pour les cours de lettres et géographie.

Les projets labellisés Euralens sont également une ressource pour des sorties scolaires, les études de cas ou même pour réaliser des stages. Un répertoire a ainsi été construit à destination des établissements scolaires et des projets labellisés pour faciliter leur mise en relation.

En 2016 ce partenariat avec le monde de l'éducation a même pris une tournure nationale. Dans son manuel de géographie à destination des lycéens en 1ère STMG, les éditions Magnard ont en effet consacré 8 pages à la reconversion du Bassin minier du Pas-de-Calais à travers la dynamique Euralens.

L'équipe d'Euralens en 2016

4 collaborateurs

Bernard Masset, délégué général, Élodie Sénéchal, chargée d'administration et de communication, Gilles Huchette, chargé du label Euralens, Sonia Maciejewski, agent administratif et des stagiaires.

2 AMO

pour la gestion de l'association et pour la conduite des projets complexes

Visiteur au Mémorial canadien lors de la commémoration
du Centenaire de la Bataille de Vimy
© JM André - Euralens

Le Cercle de qualité

UN REGARD EXTÉRIEUR SUR LE TERRITOIRE ET SA DYNAMIQUE

Observer les points positifs, constater les lacunes, aider à découvrir les tendances émergentes, tirer les enseignements d'autres expériences pour mieux définir une stratégie d'excellence pour le territoire ; tels sont les enseignements attendus des experts du Cercle de qualité Euralens.

En 2016 ce comité compte 19 personnalités (urbanistes, chefs d'entreprise, architectes, universitaires, journalistes, économistes…) avec chacune un domaine d'expertise pour lequel elle est reconnue à l'échelle régionale, nationale, voire internationale. La plupart de ces experts ont acquis une bonne connaissance d'Euralens en l'accompagnant depuis l'origine de l'association en 2009. Outre les séances plénières du Cercle de qualité, ses membres sont mobilisés, en fonction de leur compétence, pour participer aux Comités d'expertise du label Euralens. Ils interviennent également de manière plus ponctuelle, dans les jurys organisés par les collectivités par exemple, ou lors de voyages d'étude organisés par Euralens sur d'autres territoires (la Ruhr, Bâle…).

La composition du Cercle de qualité a été renouvelée et diversifiée courant 2016 pour suivre l'évolution d'Euralens. En raison de leur assiduité, de leur intérêt pour les travaux menés par Euralens et de leur apport à sa démarche, 13 membres ont été maintenus au sein de ce Cercle.

13 membres "historiques" du Cercle de qualité Euralens

Autour de Jean-Louis Subileau, urbaniste-aménageur, Grand Prix de l'urbanisme 2001 et animateur du Cercle de qualité Euralens, 13 experts en demeurent membres :

- **Dieter Blase,** consultant, ancien directeur de l'IBA Emscher Park (Allemagne – Ruhr)
- **Pierre Dhénin,** ancien directeur de l'Espace Naturel de Lille Métropole
- **Christian du Tertre,** économiste professeur des universités à Paris 7 et président de l'Institut Européen de l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération
- **François Grether,** architecte-urbaniste, Atelier François Grether, Grand Prix de l'urbanisme 2012
- **Natasha Lacroix,** Directrice de l'IUT de Lens, Université d'Artois
- **Florence Lipsky,** architecte, Intégral Lipsky & Rollet, docteur en architecture, prix de l'Equerre d'Argent en 2005
- **Philippe Madec,** architecte-urbaniste, Atelier Philippe Madec, Global Award for Sustainable Architecture en 2012, qui a été l'animateur du Forum Euralens sur la métropole éco responsable.
- **Ariella Masboungi,** architecte-urbaniste en chef de l'État et ancienne inspectrice générale du Conseil général de l'environnement et du développement durable, Grand Prix de l'urbanisme 2016.
- **Claude Origet du Cluzeau,** économiste du tourisme et de la culture, Cabinet COC&CO.
- **Pablo Otaola,** urbaniste – ancien directeur de Ria 2000 à Bilbao, et directeur de Zorrozaurre (Espagne – Bilbao)
- **Luc Saison,** architecte et vice-président de la Maison régionale de l'Architecture et de la Ville (MAV) de Lille
- **Nathan Starkman,** urbaniste consultant, ancien directeur de l'Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille, Grand Prix de l'urbanisme 1999
- **Sibylle Vincendon,** journaliste et rédactrice en chef adjointe de « Libération ».

Portraits des 6 nouveaux entrants

Afin de répondre à l'évolution du territoire et certains membres ayant quitté leurs fonctions, le président Sylvain Robert a souhaité mettre en avant de nouveaux profils au sein du Cercle de qualité.

PASQUALE MAMMONE

Mathématicien de formation, Pasquale Mammone a d'abord enseigné à l'Université de Lille comme maître de conférences. Il devient professeur après la soutenance d'une thèse d'État à l'Université de Mons en Belgique. À partir de 1994, il dispense ses cours à la faculté Jean Perrin de Lens. Élu doyen en 2004, il intègre l'équipe du président de l'Université Francis Marcoin à partir de 2010, chargé notamment de la gestion et des moyens. Il est alors le premier vice-président.

Il succède à Francis Marcoin à la présidence de l'Université d'Artois le 25 mai 2016 pour un mandat de quatre années. Souhaitant que son établissement demeure une université à vocation généraliste, il entend intensifier et optimiser les coopérations avec les autres universités de la région et faire en sorte que son établissement joue un rôle moteur du développement économique des territoires. Travailler en mode projets avec les chefs d'entreprise constitue un de ses nombreux objectifs. Pasquale Mammone est également vice-président de Louvre Lens Vallée, pôle numérique culturel labellisé Euralens en 2013.

VÉRONIQUE GRANGER

Programmiste qualifiée, géographe et urbaniste, Véronique Granger a débuté sa carrière au ministère de l'Équipement. Elle y mène des études et des missions à caractère prospectif qui contribuent à une remise en question importante de l'urbanisme notamment sur la thématique des transports. Elle fonde ensuite « Pro-Développement », agence de conseil et d'étude en programmation et stratégie territoriale. Véronique Granger compose une équipe venue de divers horizons afin de créer une structure pluridisciplinaire où cohabitent urbanistes, architectes, géographes, sociologues. Elle développe tout particulièrement les réflexions sur les nouveaux usages des équipements et de l'espace public.

Véronique Granger a notamment travaillé sur la programmation du nouveau quartier Pleyel à Saint-Denis, du déménagement de l'École Centrale de Paris et de l'École Normale Supérieure de Cachan sur le plateau de Saclay, ou encore sur celle de la Poste du Louvre à Paris.

FRANÇOIS LEGAUT

Ingénieur diplômé de l'École Centrale Lille, François Legaut a collaboré avec l'équipementier automobile Faurecia durant huit années. Il met en application le « Toyota production system » au sein de son unité de production à Somain. En 2005 il rejoint Jouve, entreprise de services numériques, leader mondial dans le domaine de la dématérialisation, la reconnaissance de formes ou de caractères, l'indexation de métadonnées. Implantée dans 19 pays, l'entreprise a également un site sur la ville de Lens.

François Legaut a notamment géré avec succès la réalisation de projets stratégiques pour le groupe : traitements de brevets européens, dématérialisation de factures, traitement bancaire, lancement d'un projet e-books au niveau mondial. Sa maîtrise des processus industriels dans le secteur des services lui a permis de prendre la direction du site de Jouve à Lens.

© Agence SipaPress

PIERRE VELTZ

Consultant, Pierre Veltz n'a jamais aimé les cases. Ingénieur et sociologue, l'étude des techniques ne l'intéresse que si elle permet de comprendre la manière dont les hommes vivent et les sociétés changent. C'est donc, notamment, au sein de la DATAR (Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale) et à la faveur de travaux sur l'organisation de grandes firmes industrielles qu'il développe un regard particulier sur la mondialisation. Le phénomène dessine ainsi une nouvelle carte du monde que Pierre Veltz appelle « l'économie d'archipel ». Les États ont alors à relever le défi du maintien de leur cohésion sociale et politique. Il est l'auteur de nombreux ouvrages sur l'économie et l'aménagement du territoire.

Ancien directeur de l'École Nationale des Ponts et Chaussées et de l'Institut des hautes études du développement et de l'aménagement des territoires en Europe, Pierre Veltz était jusqu'en 2016 président de l'Établissement public Paris-Saclay. Il a animé le forum Économie & Formation d'Euralens.

MARC MEURIN

Marc Meurin fut l'un des premiers grands chefs régionaux, à promouvoir et à cuisiner les produits de son territoire. En 1992 il obtient sa première étoile au Michelin dans son restaurant d'alors, « Le Meurin », situé à Béthune. Six années plus tard un deuxième macaron lui est attribué, le faisant entrer au panthéon de la gastronomie hexagonale.

En 2005 il ouvre son hôtel 4 étoiles Relais & Châteaux et son restaurant gastronomique à Busnes, près de Lillers. L'année suivante est inauguré son second restaurant sur place, « Le Jardin d'Alice », consacré par un « Bib gourmand ». En 2010, le Chef installe ses fourneaux à Lille avec « Monsieur Jean », sa troisième table.

Lorsque le Louvre arrive à Lens Marc Meurin décide de participer à l'aventure. « L'Atelier », son quatrième restaurant, s'installe dans le parc du musée. Lensois d'origine, il a grandi dans le Bassin minier où sa famille l'a initié très tôt à l'élevage et au jardinage. Fidèle à ce terroir, il fait évoluer sa cuisine, en privilégiant les échanges dans tous les domaines. Il participe au Festival gastronomique Pantagruel de Buzios (Brésil) tous les ans en novembre et accueille à Busnes une vingtaine de jeunes, de tous horizons : Amérique, Argentine, Pologne, Japon… Il propose également des cours de cuisine et d'œnologie tous publics, notamment lors de temps forts au Louvre-Lens. La transmission de son savoir et de son savoir-faire constitue une part importante de son activité.

MARIE LAVANDIER

Depuis septembre 2016, Marie Lavandier est la nouvelle directrice du Louvre-Lens où elle a succédé à Xavier Dectot. Historienne spécialiste de l'art du XX[e] siècle, Conservateur général du patrimoine, elle était précédemment directrice des musées de la ville de Nice.

Marie Lavandier débute sa carrière en tant que conservatrice du musée d'art et d'histoire de Dreux. Elle participe à la création du musée du président Jacques Chirac à Sarran qu'elle dirige de 2000 à 2006. Elle est ensuite la directrice adjointe du musée du quai Branly où elle crée notamment une réserve visible et conçoit une muséothèque. Entre 2010 et 2014, elle prend la direction du Centre de recherche et de restauration des musées de France dont elle favorise le rayonnement international.

Marie Lavandier est l'auteur de nombreuses publications sur l'art du XX[e] siècle, la restauration d'œuvres ou encore sur la représentation du pouvoir. De 2010 à 2014, elle a été directrice de publication de la revue « Technè, la science au service de l'histoire de l'art et des civilisations », éditée par la revue des musées nationaux.

Séance de travail du Cercle de qualité sur Euralens 2019

Par leurs compétences et leurs parcours respectifs, ces experts possèdent un savoir-faire précieux. Le président d'Euralens ayant proposé d'organiser une grande année de festivités en 2019 (page 74) pour partager et faire connaître les transformations opérées par le territoire en 10 ans – Euralens a été créé en 2009 – il a été jugé pertinent de recueillir les avis et recommandations du Cercle de qualité.

Certains des experts ont été impliqués dans des manifestations très similaires, comme l'année de clôture de l'IBA Emscher Park en 1999, ou l'inauguration du musée Guggenheim à Bilbao.

Euralens 2019 a donc été soumis à la réflexion des membres du Cercle de qualité réunis le 27 octobre 2016 à Lens, à la Maison syndicale des mineurs. Voici leurs préconisations pour réussir cette grande mobilisation.

DONNER UNE LECTURE GLOBALE DU CHANGEMENT EN COURS

Les 13 experts présents ont fait un constat unanime. Ils s'accordent à reconnaître à quel point l'arrivée du Louvre-Lens a enclenché une dynamique nouvelle qui a *«progressivement instillé une pédagogie de la transformation et de la mutation.»*

Aujourd'hui il paraît nécessaire d'écrire le récit de cette mutation à travers l'organisation d'un grand événement, d'autant que sa perception est très insuffisante. De nombreux projets ont émergé, d'autres vont se réaliser à l'horizon 2019, 2020, 2021... *«On voit les pièces du puzzle mais on ne sait pas comment l'assembler».*

À cet égard, la démarche initiée autour de la marque ALL «Autour du Louvre-Lens» est exemplaire, mais les événements sont encore trop rarement liés entre eux.

FAIRE CONNAÎTRE, FAIRE SAVOIR, FAIRE CHANGER LE REGARD

Créée en 2009, l'association Euralens a porté cette transformation qui, progressivement, est reprise par de plus en plus d'acteurs locaux. Dix ans semblent être le laps de temps idéal pour démontrer la réussite d'une mutation territoriale, à l'image des événements organisés lors de l'année de clôture des IBA, processus originaux de production urbanistique et paysagère, culturelle et sociale initiés en Allemagne (voir encart page de droite). Euralens 2019 doit «incarner» cette mutation et montrer à quel point le chemin parcouru est considérable. Il faut faire connaître cette révolution auprès des habitants mais aussi à l'extérieur.

Cette mobilisation a un objectif majeur : parvenir à faire changer le regard porté sur le territoire. D'abord et en priorité, il faut révéler aux habitants que cette transformation ouvre des perspectives d'avenir et leur permettre de reprendre confiance. Il faut changer aussi le regard de ceux qui viennent de l'extérieur, les investisseurs et les acteurs économiques, mais aussi les visiteurs et les touristes.

Reconquête de friche par des usages temporaires à Bâle. © Euralens

Voyage à Bâle © Euralens

LES PREMIERS INGRÉDIENTS POUR Y PARVENIR

Pour réussir Euralens 2019, la première des conditions est d'associer et d'impliquer les habitants à travers les associations, les clubs, les établissements scolaires et universitaires, les porteurs de projets labellisés Euralens. Il faut ensuite clairement définir la démarche. Combiner plusieurs événements phares à une kyrielle de manifestations issues du terrain semble être un dispositif cohérent. La poursuite du forum Euralens «Culture & Tourisme» avec l'ensemble des acteurs engagés doit permettre de définir une stratégie solide.

Une exposition de caractère international au Louvre-Lens peut assurer le centre du dispositif, créant une attraction forte justifiant d'une visite cette année-là, et invitant ainsi à participer aux autres manifestations. Elle pourrait être complétée par une fête des jardins, un grand événement gastronomique, un colloque national de l'urbanisme, une fête de la Chaîne des parcs...

LA MISE EN PLACE D'OUTILS DÉDIÉS

Le premier volet consiste à établir un catalogue des projets. Ce document doit *«recenser tout ce qui a changé, dans tous les domaines»* et il pourrait également être un catalogue de l'offre événementielle. Le volet communication est évidemment essentiel si l'on veut donner une visibilité au moins nationale à cette opération. Une première piste de travail à destination de la diaspora du Bassin minier a été lancée. Ses membres, les plus connus, pourraient devenir les premiers et plus proches ambassadeurs du territoire.

Dès que le projet sera plus clairement défini, Euralens va se doter de prestataires pour travailler sur ce dossier : sur la communication mais aussi l'organisation générale, la logistique, les relations presse... Le compte à rebours a démarré et c'est une organisation locale soudée, solidaire et engagée qui doit contribuer au succès d'Euralens 2019, un rendez-vous capital.

IBA BASEL

Les techniciens d'Euralens dans la perspective d'Euralens 2019, se sont rendus à Bâle les 23 et 24 juin 2016 pour évaluer la démarche «IBA Bâle». Quelles comparaisons peut-on établir ? Quels enseignements peut-on tirer de cette expérience qui a démarré à peu près en même temps qu'Euralens ?

Bâle, 10 ans pour faire la démonstration d'une transformation territoriale.

L'IBA Bâle constitue une des références en Europe en matière d'aménagement pour des territoires confrontés à des mutations complexes. Les collectivités de l'agglomération tri nationale de Bâle (France-Suisse-Allemagne) ont mis en place une exposition internationale d'architecture et d'urbanisme sur une période de dix ans allant de 2010 à 2020.

Cette démarche «IBA Bâle», a été traduite localement par le slogan «Imaginer et bâtir l'avenir». Elle vise à rechercher des solutions d'avenir permettant de développer, de manière durable et cohérente, un territoire jusqu'alors fragmenté par des frontières territoriales, politiques et culturelles.

La démarche IBA Bâle est similaire à celle d'Euralens dans la mise en synergie de plusieurs territoires qui, jusqu'alors, n'avaient pas l'habitude de travailler ensemble. Comme Euralens, IBA Bâle labellise des projets d'excellence à partir d'un processus de labellisation. L'objectif du label consiste également à fédérer les acteurs, à relier les projets entre eux et à dynamiser le territoire.

Pour autant des différences significatives subsistent. Quand Euralens privilégie la richesse et la variété de ses labels, l'IBA Bâle a choisi de se concentrer sur un nombre restreint de projets pour les accompagner de manière plus efficiente.

Autre nuance, dans le Bassin minier les agglomérations sont de taille à peu près égale ; la situation est radicalement différente avec Bâle où le poids démographique et économique de la ville centre est sans rapport avec celui des autres parties prenantes engagées dans la démarche. Les moyens mis en œuvre sont aussi très différents : IBA Bâle dispose d'un budget annuel de fonctionnement plus de deux fois supérieur à celui d'Euralens et avec le double de ses effectifs.

L'équipe d'Euralens a perçu la difficulté pour les habitants d'appréhender la démarche IBA. Un travail de pédagogie et de communication demeure indispensable. Un grand évènement (IBA Bâle a organisé des festivités à mi-parcours en septembre 2016) doit permettre aux habitants des territoires concernés de comprendre que les choses bougent. Un enseignement capital pour préparer et réussir Euralens 2019...

Euralens 2019

Une année de festivités pour célébrer 10 ans de transformations

Lancement médiatique de l'opération

Le 14 décembre 2016, face aux journalistes de la presse écrite et audiovisuelle régionale, le président Sylvain Robert a présenté et lancé officiellement l'opération Euralens 2019. Cette conférence de presse organisée à la Maison syndicale de Lens, siège d'Euralens et du Pôle métropolitain, avait un parfum de fête. Un avant-goût des préparatifs à la grande manifestation de 2019 qui célébrera une décennie de changements pour le Bassin minier...

Entouré des parrains et ambassadeurs de l'opération, Sylvain Robert a illustré cette mutation en marche. Il a balayé quelques événements marquant de ces dernières années : la rénovation du Stade Bollaert-Delelis pour l'Euro 2016, les 52 projets labellisés Euralens depuis 2013, la création du Pôle métropolitain de l'Artois, outil indispensable pour amplifier la transformation du grand territoire, etc. En officialisant l'arrivée du complexe hôtelier face au Louvre-Lens, Sylvain Robert a rappelé l'importance d'attirer des investisseurs pour assurer l'avenir du territoire et, de manière plus générale, les regards extérieurs.

Des personnalités qui s'expriment et s'engagent

Aux côtés du président d'Euralens Marie Lavandier, la directrice du Louvre-Lens récemment installée sur le territoire, confie avoir été très touchée par l'accueil des gens : *« Ce territoire est une chance pour le Louvre et si le Louvre en est un moteur, il n'est pas le seul »*. À sa manière, Marie Lavandier l'a assuré, le Louvre-Lens racontera en 2019 le parcours de son territoire avec une exposition exceptionnelle.

« Bien sûr que le territoire a changé » s'enthousiasme également le président du Racing Club de Lens. *« On ne peut pas toujours aller aussi vite qu'on voudrait mais, dans la perspective de 2019, nous devons maintenant assembler tout ce qui bouge »* déclare Gervais Martel. Il assure que, grâce au football, Lens est en contact direct avec des métropoles comme Madrid. Et de rappeler que *« Bollaert est notre stade à toutes et à tous »*.

Marc Meurin, le Chef doublement étoilé membre du Cercle de qualité Euralens (page 70) et Jean-Claude Jeanson, pâtissier à Lens, souscrivent à leur tour : *« Nous avons la chance d'avoir des produits locaux de qualité, des traditions et une culture qui, dans le rayonnement national, ont une part très importante. Nous allons mettre en émoi toutes les papilles avec Euralens2019 ! »*

Un appel à toutes les bonnes idées

Le grand rendez-vous de 2019 montrera que cette dynamique engendrée grâce à l'arrivée du musée se connecte directement avec la culture et les racines qui ont fait le Bassin minier. Les colombophiles seront de la partie, une exposition originale sur l'apport de l'immigration polonaise est prévue à la Maison syndicale, les événements déjà existants prendront une coloration « Euralens 2019»... Toutes les initiatives prises par les communes et les associations seront mises à l'honneur et en réseau.

Mais cette fête du territoire ne peut être réussie sans l'apport et la participation des principaux acteurs : ses habitants. C'est grâce à leurs contributions et à leurs idées les plus folles que seront organisées lors de cette année 2019 deux grands rendez-vous festifs, l'un sur la Chaîne des parcs, l'autre au Stade Bollaert-Delelis. Pour définir et enrichir le menu de ces deux fêtes, Euralens a lancé un appel à idées s'adressant à toutes et à tous. Et pour recueillir ces idées, une plate-forme de contributions en ligne a été mise en place début 2017.

Sur les deux grandes fêtes, les internautes se sont exprimés, ont donné leurs idées, ont commenté les propositions et ont voté pour leurs favorites. Ce travail de consultation permet d'enrichir la première version du programme de 2019, qui commence déjà à s'esquisser.

Conférence de presse du 14 décembre 2016.
© Ville de Lens / Photo Laurent Lamacz

Carte des labels Euralens 2016

Projets labellisés Euralens entre 2013 et 2015

- Valorisation du fonds d'art contemporain – Sallaumines
- Site du 9-9bis – Oignies
- Espace culturel «La Gare» – Méricourt
- L'Odyssée de la culture – périmètre Euralens
- Circuits d'interprétation du développement durable – Loos en Gohelle
- Cité des Électriciens – Bruay la Buissière
- Mise en tourisme des paysages culturels construits sur le territoire de Béthune-Bruay
- Arkéos entre Douai et Râches
- Plate-forme collaborative des offices de tourisme – Autour du Louvre-Lens
- Sites commémoratifs de la Grande Guerre – Souchez et Ablain Saint Nazaire
- Mineurs du Monde – Lens
- Gîtes de l'École buissonnière – Lens
- Gohelle Fest – Loos en Gohelle
- Arts de Jardins en Sol Mineur – Lens
- Résidence d'artiste de Pinault Collection – Lens
- Base 11/19 – Lens
- Louvre Lens Vallée, le Pôle numérique culturel, et ses Connec'TIC Days – Lens
- Campus Euralogistic sur la Plateforme Multimodale Delta 3 à Dourges – Hénin-Beaumont et Oignies
- Cluster Senior - périmètre Euralens
- Institut des Métiers d'Art et du Patrimoine – Lens
- Salon des Métiers d'Arts – Lens
- Développement de la filière bois régionale : la médiathèque de Givenchy en Gohelle
- Béhal, Lycée du Troisième Millénaire – Lens
- Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole «La Verlooossoise» – Vermelles
- Centre de Formation Professionnelle Sainte-Barbe – Loos en Gohelle
- Parc des industries Artois-Flandres et sa stratégie éco-responsable – Douvrin
- Cité Bruno – Dourges
- Pôle d'échange métropolitain de Sainte Henriette – Noyelles Godault, Hénin Beaumont et Dourges
- Lens centralité
- Aménagement des espaces publics autour du Louvre-Lens à Lens et à Liévin
- Pôle d'équipement Mimoun Bellevue – Harnes
- Éco-quartier des Alouettes – Bruay la Buissière
- Éco-quartier du 4/5 sud – Méricourt
- Éco-quartier du Raquet – Douai et Sin le Noble
- Réhabilitation Cook Chaplain dans la Cité du 12-14 – Lens
- Îlot Parmentier de la Cité 9 – Lens
- Parc Natura Sport – Fouquières lez Lens
- Parc des îles à Hénin-Beaumont, Drocourt et Rouvroy
- Parc Souchez Aval à Courrières, Harnes, Loison sous Lens et Noyelles sous Lens
- Parc de la Glissoire – Avion
- Événements sportifs du Bassin minier
- Développement des activités de tourisme fluviale et fluvestre - CA Béthune-Bruay

(P.36 À 41)
(P.42 À 45)
(P.46 À 49)
(P.50 À 53)

Lille
Béthune
Bruay-La-Buissière
Carvin
Lens
Liévin
Hénin-Beaumont
Douai
108
105
104
107
102
110
111
112
069
010

- Réseau routier
- Milieu naturel
- Milieu artificialisé
- Milieu agricole
- Culture & tourisme
- Économie & formation
- Intercommunalités
- Liaisons Chaîne des parcs
- Chaîne des parcs
- Ville éco-responsable
- Projets Chaîne des parcs

10 KM

Les 10 projets labellisés Euralens en 2016

- 010 Éco-pôle gare de Libercourt (p.24)
- 069 Vivalley, le cluster sport, santé et bien-être à Liévin (p.18)
- 102 Bouquet de services des lycées aux clubs d'entreprises (p.22)
- 104 Bleu Grenay (p.16)
- 105 Médiathèque-estaminet à Grenay (p.14)
- 107 Nouveau Centre Hospitalier de Lens (p.26)
- 108 Base VTT/VTC territoriale de Béthune-Bruay (p.28)
- 110 Autre Part, coopérative culturelle, touristique et sociale à Lens (p.30)
- 111 Le garage solidaire du Bassin minier (p.20)
- 112 POP School Lens (p.32)

Euralens

Au cœur d'une nouvelle métropole

label Euralens

EURALENS.ORG
03 21 20 54 48